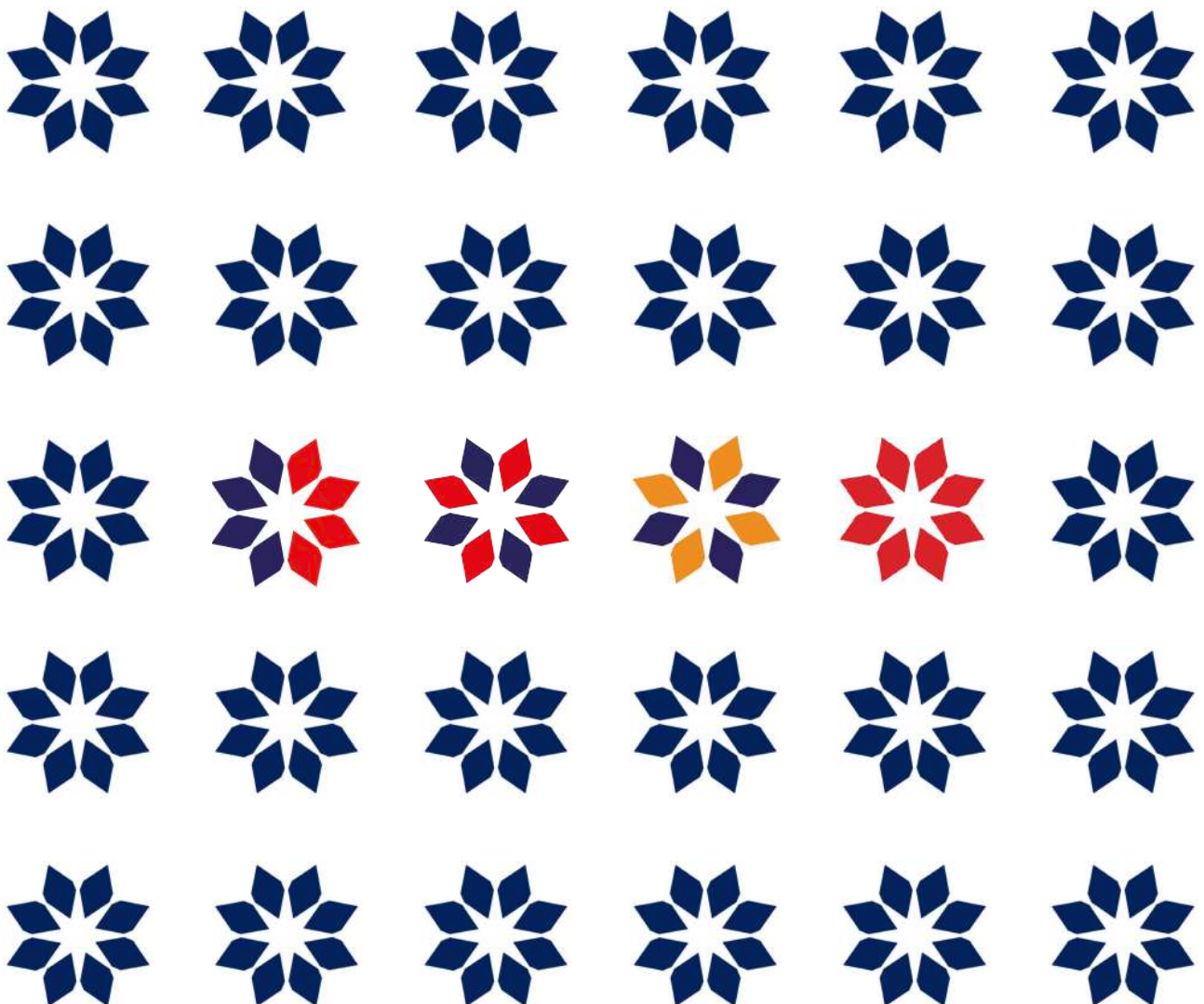




FONDATION  
FRANCE-ASIE

Fonds de préfiguration

# NOUVEAUX REGARDS SUR L'ASIE



Une perspective nouvelle sur l'Asie et la diversité de ses enjeux  
et de ses cultures, mêlant regards d'experts et d'acteurs de haut niveau.

## SOMMAIRE

### p.4 **Éditorial.**

par Jean-Raphaël Peytregnet,  
Directeur de la publication et ancien  
diplomate.

### p.7 **Actualités asiatiques.**

par Pierre Haski,  
Journaliste pour France Inter.

### p.8 **L'Asie face au nouvel âge nucléaire, quel avenir ?**

avec Emmanuel Véron,  
Professeur à l'Ecole de guerre et  
spécialiste de l'Asie contemporaine.

### p.17 **Victoire écrasante du PLD aux élections législatives au Japon : Sanae Takaichi obtient un mandat historique.**

par Yves Carmona,  
Ancien diplomate.

### p.21 **Au Japon, une femme à la barre! Et alors ?**

par CHEN Yo-Jung,  
Ancien diplomate français.

### p.26 **Voix de Young Leader.**

avec Clara Germont,  
Violoncelliste concertiste,  
Young Leader France-Chine 2025.

## AGENDA

29 mai- 1er juin

Séminaire Young Leaders  
France-Chine 2026

17 juin

Dîner de Gala de la  
Fondation France-Asie

Bibliothèque Richelieu (BnF)  
5 rue Vivienne, 75002 Paris

2- 5 juillet

Séminaire Young Leaders  
France-Inde 2026

5- 8 novembre

Séminaire Young Leaders  
France-Japon 2026

---

Plus d'information sur le site de la  
Fondation France-Asie  
[fondationfranceasie.org](https://fondationfranceasie.org)

Pour participer aux événements, écrire à  
[contact@fondationfranceasie.org](mailto:contact@fondationfranceasie.org)



LA FONDATION FRANCE-ASIE  
*est heureuse d'annoncer la tenue de son*  
DÎNER DE GALA

Mercredi 17 JUIN 2026 à 19h00

Bibliothèque Richelieu (BnF)  
5 rue Vivienne, 75002 Paris

RÉSERVATION

Moment phare de la Fondation France-Asie, notre Dîner de Gala réunit chaque année des personnalités de premier plan et la communauté de « Young Leaders » dans un lieu emblématique de Paris.

Mettant à l'honneur des invités de renommée internationale, cet évènement convivial renforce les liens entre la France et les grands pays d'Asie et favorise la réflexion sur les grands enjeux contemporains.

Pour toute information, écrire à [gala@fondationfranceasie.org](mailto:gala@fondationfranceasie.org)





## Jean-Raphaël Peytregnet

### Directeur de la publication, ancien diplomate

## ÉDITORIAL

**O**n ne défend plus la souveraineté aujourd'hui : on l'utilise ! Elle n'est plus un principe universel [1], encore moins un rempart contre la guerre ou l'arbitraire [2]. Elle est devenue une arme rhétorique, façon pour les grandes puissances de justifier ce qu'elles condamnent chez les autres. Et l'Asie, loin d'être un simple spectateur, est au cœur de cette recomposition brutale de l'ordre international.

L'agression russe contre l'Ukraine a levé toute ambiguïté.

***Un État peut envahir un autre État souverain, annexer des territoires, bombarder des villes et des populations, sans que le système international ne se montre capable de l'en empêcher.***

Certes, les condamnations pleuvent, les sanctions s'accumulent, mais la frontière violée le reste. Ce précédent est d'importance pour l'Asie. Il montre que la souveraineté n'est protégée ni par le droit international ni par les principes qui le guident, mais par le rapport de force. La Chine ne s'y est d'ailleurs pas trompée. Pékin n'a jamais véritablement défendu la souveraineté ukrainienne [3]. La capitale chinoise n'a pas formellement condamné l'invasion, ni n'a parlé d'agression, se contentant de reprendre à son compte le narratif russe.

Cette prudence n'est pas de la neutralité, mais un calcul froid consistant à ne pas affaiblir un partenaire stratégique tout en observant les réactions d'un ennemi commun : les États-Unis. La leçon est simple : ce n'est pas la violation de

la souveraineté qui pose problème, c'est qui la commet.

Dès lors, l'appel chinois à l'« unification » (tongyi) avec Taïwan ne peut être compris isolément. Il s'inscrit dans une vision plus large, où la souveraineté devient le droit des États puissants à imposer leur lecture de l'histoire. Taïwan n'est pas perçue comme une entité politique, mais comme un territoire à récupérer pour des raisons qui ne tiennent pas tant à un sentiment nationaliste mais qui sont bien plutôt d'ordre stratégique. La démocratie taïwanaise, la volonté de sa population, son indépendance de facto, sont reléguées au rang de détails secondaires face à l'impératif de puissance [4].

Mais réduire la question de la souveraineté en Asie à Taïwan serait une erreur. Le continent asiatique est bien un champ de mines souverainistes. En mer de Chine méridionale (ligne des neuf traits) et orientale (îles Senkaku/Diaoyutai), plusieurs États voient leurs Zones Économiques Exclusives (ZEE) contestées par une puissance qui transforme des récifs poldérisés en bases militaires. Dans la région himalayenne, l'Inde et la Chine s'affrontent à coup de démonstrations armées. Idem entre la Thaïlande et le Cambodge. En Corée, deux États revendiquent toujours une légitimité exclusive sur une même nation. Au Cachemire, la souveraineté est une ligne de fracture sanglante entre l'Inde et le Pakistan depuis bientôt 80 ans.

Dans ce contexte, les discours occidentaux sur la défense de la souveraineté apparaissent eux aussi fragilisés. L'enlèvement du président vénézuélien Nicolás Maduro par les États-Unis a produit un effet dévastateur. Peu importe ici le jugement porté sur le régime vénézuélien : un



chef d'État, aussi illégitime soit-il, arraché de son territoire par une puissance étrangère constitue bien une rupture majeure des normes internationales [5]. Pour les États asiatiques, le message est on ne peut plus clair : la souveraineté est respectée tant qu'elle ne gêne pas.

La sortie de Donald Trump sur l'acquisition du Groenland, sous couvert de sécurité stratégique [6], a parachevé ce basculement. Derrière la provocation s'exprime une logique brutale : les territoires ne sont plus des espaces politiques habités, mais des pions géostratégiques. Cette vision trouve aussi un écho inquiétant en Asie où certains États redoutent que leur souveraineté ne soit un jour jugée négociable, achetable ou contournable. Face à cette accumulation de précédents, l'Asie ne peut qu'en tirer une conclusion amère : la souveraineté n'est pas un droit, c'est un privilège réservé à ceux qui peuvent le défendre militairement, économiquement ou diplomatiquement. Les autres doivent composer, s'aligner ou se taire.

Le danger est immense. Car un monde où la souveraineté devient relative est un monde où la force remplace le droit, où l'histoire est réécrite par les vainqueurs, et où les zones grises se multiplient jusqu'à l'explosion.

***L'Asie, avec ses mémoires coloniales, ses frontières disputées et ses puissances rivales, est sans doute la région qui a le plus à perdre dans cette dérive.***

À force d'invoquer la souveraineté quand elle arrange et de l'ignorer quand elle contraint, les grandes puissances savent le seul principe capable de limiter leur propre violence. Et lorsque plus personne ne croit à la souveraineté, il ne reste plus qu'une règle : celle du plus fort...

Dès lors, trois trajectoires se dessinent désormais pour l'Asie.

La première est celle de la dissuasion armée généralisée. Face à l'affaiblissement du droit, les États à l'exemple de la Chine, du Japon ou de l'Inde, renforcent leurs capacités militaires, multipliant partenariats et alliances car acceptant l'idée que seule la force garantit la souveraineté. Cette logique accroît dès lors les risques d'escalade, notamment autour de Taïwan, en mer de Chine méridionale et orientale, sur la frontière indo-chinoise, indo-pakistanaise et inter-coréenne.

La deuxième est celle de la souveraineté fragmentée où certains États conservent une autonomie formelle mais subissent une dépendance stratégique, économique ou technologique croissante. Dans ce scénario, la souveraineté subsiste juridiquement mais se dissout dans l'interdépendance asymétrique et les pressions de puissance. C'est le cas de la plupart des anciens pays tributaires de la Chine en Asie du Sud-Est, notamment. Mais ceux-là comptent encore sur le parapluie américain pour s'en protéger.

La troisième, plus fragile mais plus ambitieuse, passerait par une réaffirmation collective du droit international par les États asiatiques eux-mêmes. Cela supposerait de rompre avec l'acceptation tacite du fait accompli, de renforcer les mécanismes régionaux de règlement des différends (ASEAN [7], ARF [8], SAARC [9], OCS [10], RCEP [11], CPTPP [12]) et de redonner une valeur contraignante aux principes de la Charte des Nations Unies. Mais rien n'indique aujourd'hui que cette voie l'emportera.

L'Asie se trouve donc à un moment charnière. Si la souveraineté continue d'être traitée comme une variable d'ajustement stratégique, le continent pourrait devenir l'épicentre des crises majeures du XXI<sup>e</sup> siècle. Si, au contraire, l'Asie parvient à imposer le retour du droit face à la force, elle pourrait alors jouer un rôle décisif dans la refondation d'un ordre international aujourd'hui profondément fragilisé.

[1] Article 2-1 de la Charte des Nations Unies : « L'Organisation est fondée sur le principe de l'égalité souveraine de tous ses membres. »

[2] Ibid, article 2-4 : « Les membres de l'Organisation s'abstiennent, dans leurs relations internationales, de recourir à la menace ou à l'emploi de la force, soit contre l'intégrité territoriale ou l'indépendance politique de tout État, soit de toute autre manière incompatible avec les buts des Nations Unies. »

[3] <https://lerubicon.org/la-chine-lukraine-et-les-dilemmes-dune-definition-de-la-souverainete/>

[4] En contravention avec l'article 1-2 de la Charte définissant les buts des Nations Unies, tels que : « développer entre les nations des relations amicales fondées sur le respect du principe de l'égalité de droits des peuples et de leur droit à disposer d'eux-mêmes. »

[5] Article 2-7 de la Charte : « Aucune disposition de la présente Charte n'autorise les Nations Unies à intervenir dans des affaires qui relèvent essentiellement de la compétence nationale d'un État, ni n'oblige les Membres à soumettre des affaires de ce genre à une procédure de règlement aux termes de la présente Charte. »

[6] En 2018, la Chine s'est déclarée « État quasi arctique » dans le but d'accroître son influence dans la région. Pékin a également annoncé son intention de construire une « route de la soie polaire » dans le cadre de son initiative mondiale



« Belt and Road » (BRI) qui lui a permis de créer des liens économiques avec de nombreux pays, dont en Amérique latine.

[7] Association of Southeast Asian Nations comprenant désormais les 11 pays membres (+ Timor-Leste ou Oriental) d'Asie du Sud-Est qui sont le cœur régional de cette région (principe de centralité), connectant l'économie, la sécurité et la diplomatie, sans prendre parti ni créer de blocs militaires. Les autres cadres qui suivent gravitent autour d'elle ou interagissent avec elle.

[8] ASEAN Regional Forum de dialogue militaire et stratégique en Asie-Pacifique qui regroupe 27 membres dont les États-Unis, la Chine, la Russie, le Japon, la Corée du Sud, l'Inde, l'Australie, l'U.E., etc.

[9] South Asian Association for Regional Cooperation, organisation régionale sud-asiatique, surtout économique, incluant 8 États d'Asie du Sud : Afghanistan (adhésion suspendue de fait), Bangladesh, Bhoutan, Inde, Maldives, Népal, Pakistan, Sri Lanka.

[10] Organisation de Coopération de Shanghai fondée en 2001 à l'initiative de la Chine et de la Russie, comprenant 9 membres (+ Inde, Pakistan, Iran, Kazakhstan, Kirghizistan, Tadjikistan, Ouzbékistan), d'abord axée sur la sécurité aux frontières en Asie centrale.

[11] Regional Comprehensive Economic Partnership, regroupant les 11 pays de l'ASEAN + Chine, Japon, Corée du Sud, Australie et Nouvelle-Zélande, soit une zone couvrant environ 30 % du PIB mondial, ce qui en fait le plus grand accord de libre-échange au monde.

[12] Comprehensive and Progressive Agreement for Trans-Pacific Partnership qui se substitue en 2018 au Trans-Pacific Partnership (TPP) après le retrait des États-Unis, regroupant 12 pays membres, dont le Japon, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, Singapour, le Vietnam, la Malaisie et le Brunei pour l'Asie-Pacifique ; le Canada, le Mexique, le Chili et le Pérou pour les Amériques, et le Royaume-Uni pour l'Europe. Le CPTPP a pour objectifs de fixer les règles du commerce du futur et de limiter l'influence normative de la Chine.

---

### Jean-Raphaël Peytregnet

Diplomate de carrière après s'être consacré à la sinologie en France puis à l'aide au développement au titre d'expert international de l'UNESCO au Laos (1988-1991), Jean-Raphaël PEYTREGNET a, entre autres, occupé les fonctions de consul général de France à Canton (2007-2011) et à Pékin (2014-2018) ainsi qu'à Mumbai/Bombay de 2011 à 2014. Il était responsable de l'Asie au Centre d'Analyse, de Prospective et de Stratégie (CAPS) rattaché au cabinet du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères (2018-2021) puis enfin Conseiller spécial du directeur d'Asie-Océanie (2021-2023).





**Pierre Haski**  
Journaliste

## Actualités asiatiques

# Géopolitique, un podcast offrant un regard sur l'actualité internationale.

Par Pierre Haski sur France Inter

**10 février - Jimmy Lai et Narges Mohammadi, deux condamnations arbitraires en toute impunité.**

Le patron de presse hongkongais Jimmy Lai et la prix Nobel de la paix iranienne Narges Mohammadi sont victimes de l'arbitraire dans leurs pays respectifs pour avoir réclamé la démocratie. Le reste du monde condamne, mais reste immobile.

▶ [Écouter le podcast](#)

**18 février - L'Inde de Modi, partenaire privilégié de la France et de l'Europe malgré sa dérive autoritaire.**

La France et l'Europe ont fait de l'Inde un de leurs partenaires privilégiés dans le monde, livraisons d'armes à l'appui, pour des raisons géopolitiques et économiques évidentes, ce qui les oblige à fermer les yeux sur la dérive autoritaire du

Premier ministre Modi. L'Inde occupe une place de plus en plus centrale dans la diplomatie européenne et française.

▶ [Écouter le podcast](#)

**20 février - Après le Groenland, les îles Chagos, dans l'Océan indien, symbole de l'appétit d'empire de Donald Trump.**

Donald Trump ne décolère pas contre le Royaume-Uni qui a décidé de restituer à l'île Maurice la souveraineté sur les îles Chagos, dans l'Océan Indien, qui abritent une importante base anglo-américaine. Ces 57 îles ont fait irruption parmi les obsessions de Donald Trump, et causent des frictions inédites avec son supposé allié, le Royaume-Uni.

▶ [Écouter le podcast](#)

**Pierre Haski**

Journaliste français, ancien correspondant en Afrique du Sud, au Moyen-Orient et en Chine pour l'Agence France Presse (AFP) puis pour le journal *Libération*, cofondateur du site d'information *Rue89*, Pierre HASKI est président depuis 2017 de l'association Reporters sans frontières. Depuis 2018, il pose un regard sur la politique internationale au travers de son émission matinale "Géopolitique" diffusée sur France Inter.



## Emmanuel Véron

Professeur à l'Ecole de guerre et spécialiste de l'Asie contemporaine

### Entretien Nouveaux Regards

# L'Asie face au nouvel âge nucléaire, quel avenir ?

Propos recueillis par Jean-Raphaël Peytregnet

**Jean-Raphaël Peytregnet :** 80 ans après le largage par les États-Unis de bombes atomiques sur Hiroshima puis Nagasaki, force est de constater une recrudescence de crises opposant, ou risquant d'opposer, les puissances nucléaires les unes contre les autres (Russie vs États-Unis, Inde vs Pakistan, Chine vs États-Unis/Taïwan, Corée du Nord vs États-Unis/Corée du Sud/Japon, etc.). C'est le cas notamment, pour ce qui concerne l'Asie, de la Corée du Nord qui en 2003 s'est retirée du Traité de Non-prolifération Nucléaire (TNP) pour finir par se doter en 2017 de la capacité de frapper le territoire des États-Unis avec un missile ICBM (Intercontinental Ballistic Missile). Au-delà de cet exemple, quelle est votre analyse sur la prolifération nucléaire en Asie dans ses développements les plus récents ?

**Emmanuel Véron :** L'Asie fait figure de singularité, d'une part, comme vous le rappelez par l'usage de l'arme atomique, les deux bombes larguées par les États-Unis en août 1945 sur les villes d'Hiroshima puis de Nagasaki, d'autre part, aujourd'hui par la forte concentration des enjeux stratégiques et de compétition internationale, dont la montée en puissance des arsenaux conventionnels et des armes nucléaires incarnent les piliers militaro-stratégiques. Historiquement, l'immense région Asie-Pacifique a été un espace d'une série d'essais américains, britanniques et français, notamment dans le

Pacifique Sud. La prolifération la plus rapide, la plus forte, se situe bien en Asie.

**La prolifération nucléaire en Asie est une réalité croissante. L'ère du désarmement est révolue.**

D'abord, la Chine double son arsenal, passant de 600 ogives en 2025 à un horizon de 1000 ogives en 2030, puis la Corée du Nord, l'Inde et le Pakistan augmentent également leurs stocks. En plus de cette prolifération verticale (augmentation des arsenaux d'États dotés), la modernisation des armes est également à l'œuvre dans l'ensemble de l'Asie nucléaire.

Enfin, la prolifération horizontale, c'est-à-dire, l'accession d'un nouvel État à la capacité nucléaire militaire soit, par ses propres moyens, soit par l'acquisition de moyens, de techniques et de matériels auprès d'un État doté, est un sujet stratégique récurrent en Asie, notamment en écho à la prolifération verticale de la Chine, de la Corée du Nord.

L'expansion des arsenaux conduit depuis plus d'une décennie à analyser la dissuasion au prisme d'un « nouvel âge nucléaire » ou





« troisième âge nucléaire ». Le troisième âge nucléaire a été caractérisé par Thérèse Delpech (1948-2012) comme une ère de « piraterie stratégique », marquée par l'entrée dans le paysage stratégique de nouveaux États dotés, l'érosion des accords de non-prolifération et de contrôle des armements et le développement d'« armes non nucléaires stratégiques ».

### *Ces dynamiques, centrées sur des tensions régionales comme en Asie du Sud (Inde-Pakistan) et de l'Est (Chine-Corée du Nord), stimulent une modernisation et une course régionale, avec des risques d'escalade et un défi au Traité de Non-Prolifération (TNP).*

L'expansion significative de l'arsenal chinois, renforçant sa position de puissance nucléaire majeure induit une recomposition des politiques de défense régionales (Japon, Corée du Sud et Inde) et un repositionnement américain. La trajectoire de la Corée du Nord (estimation de l'arsenal à hauteur de 50 têtes), malgré les sanctions internationales dessine une poursuite du développement de ses capacités balistiques et nucléaires, avec en toile de fond l'équation chinoise et russe, y compris pakistanaise depuis les débuts de son programme.

Enfin, Inde et Pakistan inscrits dans une rivalité historique et doctrinale, avec Islamabad cherchant une dissuasion tactique face à New Delhi, qui, quant à elle, se concentre davantage sur la dissuasion politique. Selon le SIPRI (Stockholm International Peace Research Institute), il y aurait une quasi-parité dans les volumes de têtes : 172 en Inde et 170 au Pakistan. Aucun des deux pays n'est signataire du Traité de Non-Prolifération nucléaire.

### *La prolifération chinoise, et la rivalité stratégique indo-pakistanaise aujourd'hui et demain se nourrissent mutuellement.*

Les tensions nucléaires en Asie (mais également au Moyen-Orient, avec Israël, mais aussi l'Iran, l'Arabie Saoudite, voire la Turquie) s'accroissent avec des dynamiques singulières à chaque théâtre. Il est bien question d'une multipolarité nucléaire, plus instable, plus complexe que la dissuasion/prolifération durant la guerre Froide et les équilibres entre les deux blocs. Enfin, nous pouvons rappeler que l'intérêt pour le nucléaire civil d'une partie d'États en Asie (Asie du Sud-Est)

suggère parfois des interrogations entre énergie civile et potentiels programmes militaires, par un détournement des usages et de l'ingénierie atomicienne. La différence repose essentiellement sur le degré de concentration en uranium 235. Une installation civile peut produire et être transformée en installation militaire (cf. programme iranien).

**Le TNP engage les 190 pays (sur 193) qui en sont parties à ne transférer l'arme nucléaire à aucun pays. Peut-on considérer qu'il reste un instrument efficace pour lutter contre la prolifération nucléaire si l'on considère que celui-ci n'est pas parvenu à empêcher l'Inde et le Pakistan - qui à ce jour n'y ont toujours pas adhéré - de se doter de l'arme nucléaire dans les années 1990 ? À en croire par ailleurs le Pentagone et l'Institut International sur la Paix de Stockholm (SIPRI), la Chine continuerait à développer ses capacités nucléaires et pourrait disposer à l'horizon 2035 de quelque 1500 ogives (soit environ le tiers de l'arsenal russe) contre 500 en janvier 2024. C'est aussi le cas de l'Inde et du Pakistan qui semblent eux aussi renforcer leur arsenal nucléaire avec de nouveaux vecteurs en cours de développement, selon une étude menée par le Nuclear Information Project de la Federation of American Scientists.**

Le TNP est l'accord de contrôle des armements le plus largement soutenu. À ce jour, quatre États n'ont pas signé le TNP : il s'agit de l'Inde, du Soudan du Sud, d'Israël et du Pakistan. Il est à noter également que la Corée du Nord a annoncé sa volonté de se retirer du TNP. Le TNP est conclu en 1968 et connaît une deuxième jeunesse après 1991.

Il y a également le TICEN (Traité d'interdiction complète des essais nucléaires) (1996) qui vise à bannir tous les tests et le TIAN (Traité sur l'Interdiction des Armes Nucléaires) (2021) qui en interdit la possession et l'utilisation, mais n'est pas encore en vigueur par manque de ratifications.

Le TNP n'est pas complètement caduc. Par exemple, les armes nucléaires américaines réputées être sur les territoires allemand, italien, turc, néerlandais et belge (nations dites DCA pour Dual-Capable Aircraft – armes du type bombes à gravité) sont sous le contrôle permanent des États-Unis en accord avec le TNP.

En revanche, les fortes divergences et ruptures internationales, notamment au sein du CSNU, c'est-à-dire, la cohésion et l'autorité du « directoire nucléaire » pour produire des normes de conduite et veiller au respect du Traité de Non-Prolifération (TNP) sont compromises. Le démantèlement ou la dénonciation des



principaux traités de désarmement nucléaire sont majeurs et illustrent la grammaire internationale depuis une à deux décennies, alors que le TNP était réputé être la pierre angulaire de la sécurité nucléaire mondiale.

*Le poids géopolitique croissant de la Chine depuis deux décennies, son « arsenalisation » (conventionnelle et nucléaire) soutenue et continue participent à la recomposition des équilibres internationaux, d'une grammaire datant de la guerre Froide et ce que nous mentionnons plus haut, « le nouvel âge nucléaire », cherchant une forme, à terme, de parité avec les forces américaines, si l'on ajoute les arsenaux russes, voire nord-coréens et/ou pakistanais.*

Les sources américaines, notamment du Department of War (anciennement Département de la Défense, avant Trump II), rappellent un horizon de 1500 têtes pour 2035.

La modernisation de l'arsenal nucléaire de la Chine s'est, à la fois, accélérée et élargie ces dernières années. Au cours des cinq dernières années, la Chine a considérablement étoffé son programme de modernisation nucléaire en déployant davantage de types et un plus grand nombre d'armes nucléaires que jamais.

La Chine a continué à développer ses trois nouveaux champs de silos (Yumen dans la province du Gansu, Hami dans celle du Xinjiang, Yulin à proximité de l'Ordos) pour ses missiles balistiques intercontinentaux (ICBM) à propergol solide, à élargir la construction de nouveaux silos pour ses ICBM DF-5 à propergol liquide, à développer de nouvelles variantes d'ICBM et de systèmes de livraison stratégiques avancés, et a probablement produit des ogives excédentaires pour un éventuel emploi sur ces systèmes une fois déployés.

La Chine a également élargi son arsenal de missiles balistiques à portée intermédiaire DF-26, qui semble avoir complètement remplacé le DF-21 de portée moyenne dans son rôle nucléaire. En mer, la Chine a modernisé ses sous-marins lanceurs d'engins de type 094 avec le missile balistique JL-3 à plus longue portée. De plus, la Chine a récemment réaffecté une mission nucléaire opérationnelle à ses bombardiers et développe un missile balistique

lancé par avion qui pourrait avoir des capacités nucléaires.

Au total, l'expansion nucléaire de la Chine est l'une des plus importantes et des plus rapides parmi les neuf États dotés d'armes nucléaires. Le *Bulletin of the Atomic Scientists* estime que la Chine a constitué un stock d'environ 600 ogives nucléaires destinées à être transportées par des missiles balistiques terrestres, des missiles balistiques navals et des bombardiers.

Ainsi c'est l'ensemble de la triade qui est modernisé. Le défilé militaire du 3 septembre 2025 à Pékin a d'ailleurs donné à voir l'étendue d'une large partie de ses modernisations et de ses armes. Le Pentagone a indiqué en 2024 que le stock nucléaire chinois avait « dépassé les 600 ogives opérationnelles à la mi-2024 » (Département de la Défense des États-Unis, 2024).

Cependant, les ogives chinoises ne sont pas « opérationnelles » à l'inverse des ogives nucléaires américaines et russes déployées sur des missiles et sur des bases de bombardiers ; la quasi-totalité des ogives chinoises seraient stockées séparément des lanceurs.

L'Inde continue de moderniser son arsenal nucléaire, avec au moins quatre nouveaux systèmes d'armes et plusieurs nouvelles plateformes de lancement en développement pour compléter ou remplacer les avions, les systèmes terrestres et les systèmes maritimes existants capables de transporter des armes nucléaires.

Plusieurs de ces systèmes sont sur le point d'être achevés et seraient bientôt déployés. Le *Bulletin of the Atomic Scientists* estime que l'Inde a peut-être produit suffisamment de plutonium militaire pour 130 à 210 ogives nucléaires, mais n'en a probablement produit qu'environ 172, bien que le stock d'ogives du pays soit susceptible de croître.

L'Inde continue de moderniser son arsenal d'armes nucléaires et de rendre opérationnelle sa triade naissante. Le *Bulletin of the Atomic Scientists* estime que l'Inde exploite actuellement huit systèmes différents capables de transporter des armes nucléaires : deux avions, cinq missiles balistiques terrestres et un missile balistique maritime.

Au moins cinq autres systèmes sont en développement, dont la plupart devraient être achevés prochainement et déployés auprès des forces armées.



Le Pakistan poursuit la modernisation progressive de son arsenal nucléaire, avec des systèmes de lancement améliorés et nouveaux, et une industrie de production de matières fissiles en pleine expansion. L'analyse d'images satellites commerciales de constructions sur les garnisons de l'armée de terre et les bases aériennes pakistanaises révèle ce qui semble être des lanceurs et des installations plus récents, potentiellement liés aux forces nucléaires du Pakistan, bien que les informations officielles sur les unités nucléaires pakistanaises soient rares. Le *Bulletin of the Atomic Scientists* estime que le Pakistan dispose d'un stock d'armes nucléaires d'environ 170 ogives.

Cette estimation comporte une marge d'incertitude au regard du caractère peu transparent de la prolifération dans cet environnement stratégique. Avec plusieurs nouveaux vecteurs en développement, quatre réacteurs de production de plutonium et une infrastructure d'enrichissement d'uranium en expansion, le stock d'armes du Pakistan pourrait encore augmenter au cours des prochaines années.

L'ampleur de cette augmentation dépendra de plusieurs facteurs, notamment du nombre de lanceurs nucléaires que le Pakistan prévoit de déployer, de l'évolution de sa stratégie nucléaire et de la croissance de l'arsenal nucléaire indien.

**La Corée du Nord a réalisé de considérables avancées au cours des deux dernières décennies dans le développement de son arsenal nucléaire, comme levier politique face aux États-Unis.**

Depuis 2006, elle a procédé à six essais nucléaires, actualisé sa doctrine nucléaire afin de souligner le rôle irréversible des armes nucléaires pour sa sécurité nationale et poursuivi le déploiement de divers nouveaux missiles testés en vol depuis de nouvelles plateformes de lancement. Il est largement admis que la Corée du Nord dispose d'ogives nucléaires opérationnelles pour ses missiles à courte et moyenne portée, ainsi que possiblement pour ses missiles à plus longue portée, bien que cette dernière capacité n'ait pas encore été démontrée publiquement.

Selon le *Bulletin of the Atomic Scientists*, l'incertitude demeure quant aux missiles nord-coréens déployés dotés d'une capacité nucléaire opérationnelle. Cependant, il est admis que le régime entend se doter d'un

arsenal nucléaire opérationnel capable de menacer des cibles en Asie de l'Est, aux États-Unis et en Europe.

En 2021, Kim Jong-un a annoncé plusieurs objectifs stratégiques clés pour le programme d'armement nucléaire nord-coréen : 1) la production d'ogives nucléaires de très grande taille ; 2) la production d'armes nucléaires plus petites et plus légères à usage tactique ; 3) l'amélioration des capacités de frappe de précision et de portée ; 4) l'introduction d'ogives hypersoniques planantes ; 5) le développement de fusées balistiques intercontinentales, sous-marines et terrestres à propergol solide ; et 6) l'introduction d'un sous-marin à propulsion nucléaire et d'une arme nucléaire stratégique à lancement sous-marin.

Malgré ces précisions, l'évaluation réelle et précise des avancées et des capacités du régime demeure floue. L'intensification des relations entre la Russie et la Corée du Nord (avec en toile de fond Pékin) à l'aune de la guerre en Ukraine pourrait contribuer à la montée en gamme du programme balistique et nucléaire nord-coréen.

**Peut-on dire que l'invasion russe de l'Ukraine - pays qui s'était définitivement défait des armes nucléaires stationnées sur son sol en 1996 - a contribué à sa manière à l'accélération de la prolifération nucléaire dans le monde ? Ou tout au moins à une prise en considération que seule l'arme nucléaire est en mesure de s'offrir comme un moyen suffisamment dissuasif pour s'éviter toute agression par un pays tiers ? Par ailleurs, nous avons vu qu'en échange du soutien militaire de Pyongyang dans ce conflit avec l'Ukraine, Moscou a mis fin à sa coopération, certes limitée, avec les États-Unis visant à freiner les ambitions nord-coréennes, allant même jusqu'à utiliser son droit de veto au Conseil de sécurité des Nations Unies pour bloquer la surveillance par l'ONU de l'application des sanctions prises par la communauté internationale à l'encontre de la Corée du Nord liées au développement de son programme nucléaire militaire. Que peut-on en conclure ?**

L'une des caractéristiques du « troisième âge nucléaire » est la compétition sans contrainte. Dans un article récent, Louis Gautier [1] rappelait : « Le troisième âge nucléaire est en effet caractérisé par la reprise d'une course aux armements effrénée, la compétition stratégique entre blocs de puissances et un relâchement des disciplines de prudence jusque-là fortement intériorisées par les États nucléaires...

Dans le troisième âge nucléaire, il n'y a plus ni chefs de file, ni directoire. » Cette nouvelle course et compétition correspond à une désinhibition généralisée et un chantage ou une intimidation à





dimension nucléaire. Enfin, concernant la guerre en Ukraine, le chantage au nucléaire se double d'une forme de sanctuarisation de théâtre, « une sanctuarisation agressive » où l'arme est utilisée à des fins de conquête et de coercition.

Ceci pourrait constituer un précédent, notamment dans le cadre stratégique de Taïwan. Au regard de la coopération sino-russe, des échanges et retours d'expérience sur la guerre en Ukraine, Pékin est susceptible de s'inspirer de la Russie dans cette logique de « sanctuarisation agressive ».

Aussi, concernant l'Asie nucléaire et les relations stratégiques entre la Chine, la Russie et la Corée du Nord, il ne s'agit pas seulement de la montée en puissance quantitative et qualitative des armes, mais également d'une pression accrue sous tous azimuts de la dissuasion « agressive » sur plusieurs théâtres simultanés.

**Parmi les alliés des États-Unis menacés par un conflit régional figurent notamment en Asie le Japon, Taïwan et la Corée du Sud. Ces derniers ont pu être amenés comme d'autres aussi en Europe à douter de la crédibilité du « parapluie nucléaire » américain après certaines déclarations intempestives du président Trump. Si un ou plusieurs de ces pays en particulier est-asiatiques décidaient - comme certains de leurs dirigeants ont pu déjà l'envisager - de construire leurs propres armes nucléaires pour parer à toute menace extérieure, cela pourrait-il à votre avis créer un effet domino dans la région, et sonner en conséquence le glas du régime de non-prolifération nucléaire ?**

En juillet 2024, les États-Unis et la Corée du Sud ont adopté une directive commune visant à renforcer leur coopération en matière de dissuasion nucléaire sur la péninsule coréenne. Issue des travaux du Nuclear Consultative Group créé en 2023, cette directive cherche notamment à mieux intégrer les forces conventionnelles sud-coréennes aux opérations nucléaires américaines potentielles.

Elle s'inscrit dans une série de mesures de réassurance américaines, comme l'escorte symbolique d'un sous-marin nucléaire à lanceur d'engins américain (USS Kentucky - SSBN 737) à Busan en 2023. Il s'agit d'une forme de signallement stratégique. Une dynamique comparable existe avec le Japon, bien que plus discrète, dans le but de consolider la dissuasion élargie américaine face aux menaces croissantes de la Chine et de la Corée du Nord, dans un contexte de doutes croissants quant à la crédibilité de cette dissuasion.

Depuis le début des années 2010, le débat sur la dissuasion élargie américaine en Asie du Nord-Est

s'est intensifié, dans le sillage du « pivot asiatique » engagé par l'administration Obama, puis de la stratégie indopacifique. Cette réorientation stratégique visait à répondre aux menaces croissantes que représentent la Corée du Nord et la Chine pour les alliés des États-Unis, en particulier le Japon et la Corée du Sud.

***L'accélération des programmes balistique et nucléaire nord-coréens, ainsi que la modernisation des forces chinoises, ont renforcé la perception d'un environnement sécuritaire plus instable. La trajectoire militaire chinoise et nord-coréenne forge les outils de défense aussi bien de la Corée du Sud que du Japon.***

Face à ces évolutions, Washington a approfondi ses mécanismes de consultation et de coordination avec ses alliés. En Corée du Sud, des cadres comme la Tailored Deterrence Strategy (TDS) ont été développés et révisés afin d'adapter la dissuasion aux menaces nord-coréennes. Au Japon, le Extended Deterrence Dialogue est devenu l'un des dispositifs les plus sophistiqués de coopération bilatérale en matière de dissuasion.

Cependant, malgré ce renforcement institutionnel, la crédibilité des garanties américaines est l'objet de contestations. En Corée du Sud comme au Japon, des débats émergent sur la fiabilité de l'engagement américain, alimentant des appels à la réintroduction d'armes nucléaires tactiques américaines ou même à l'acquisition de capacités nucléaires nationales, particulièrement en Corée du Sud.

Ces tendances révèlent une fragilité persistante de la dissuasion élargie, aggravée par la perception que les États-Unis pourraient chercher à éviter l'escalade nucléaire en contraignant leurs alliés lors de crises majeures.

Un parallèle est établi avec l'adaptation de la dissuasion de l'OTAN en Europe, amorcée dès 2010 et accélérée après 2014. Dans les deux régions, la nécessité d'un partage accru des responsabilités et d'investissements plus importants des alliés est désormais reconnue, bien que les capacités et les volontés nationales varient.

Enfin, la réflexion sur la dissuasion élargie en Asie du Nord-Est s'est nourrie des conflits européens, notamment de la guerre en Ukraine. Un



consensus croissant souligne l'interdépendance des théâtres européen et asiatique, même si les perceptions de la menace divergent. Le risque majeur identifié n'est pas tant une rupture de l'équilibre nucléaire que l'escalade nucléaire résultant de conflits conventionnels, devenue un facteur central d'instabilité stratégique dans les deux régions.

Alors qu'historiquement très attachés à la non-prolifération, le Japon et la Corée du Sud sont au cœur de réflexion majeure pour une prolifération horizontale. Notre temporalité est bien marquée par une recomposition de l'ordre nucléaire mondial. Dans ce même article, Louis Gautier rappelait que : « Le Japon, qui a refusé de signer le TIAN (Traité d'interdiction des armes nucléaires) « pour ne pas insulter l'avenir », cherche coûte que coûte à revigorer l'assurance nucléaire américaine. Mais ses efforts sont empreints d'une grande nervosité. Tout comme le sont les appels moins contrôlés de certains dirigeants sud-coréens en faveur d'une voie nationale d'accès à des moyens nucléaires. » [2]

**Peut-on estimer à la suite de cette question que les risques de prolifération nucléaire pourraient être considérés comme plus élevés en Asie qu'en Europe, dès lors que ce dernier continent peut se sentir mieux protégé de toute menace de l'extérieur grâce aux arsenaux nucléaires français et britanniques pouvant assumer une dissuasion étendue à l'OTAN ?**

***Indéniablement, l'Asie est à ce jour le centre de gravité de ce « nouvel âge nucléaire » par le nombre d'États concernés et par les armes développées.***

Alors qu'historiquement très attachés à la non-prolifération, le Japon et la Corée du Sud sont au cœur de réflexions majeures pour une prolifération horizontale. Notre temporalité est bien marquée par une recomposition de l'ordre nucléaire mondial.

Dans ce même article, Louis Gautier rappelait que : « Le Japon, qui a refusé de signer le TIAN « pour ne pas insulter l'avenir », cherche coûte que coûte à revigorer l'assurance nucléaire américaine. Mais ses efforts sont empreints d'une grande nervosité. Tout comme le sont les appels moins contrôlés de certains dirigeants sud-coréens en faveur d'une voie nationale d'accès à des moyens nucléaires. » [3]

Si le nucléaire militaire est moralement disqualifié dans l'espace public japonais, associé aux souffrances et destructions, et,

induisant, la doctrine des trois principes non nucléaires (ne pas posséder, ne pas produire, ne pas introduire d'armes nucléaires), l'alliance stratégique-militaire avec les États-Unis rappelle combien la question du « parapluie américain » est structurante et politique dans des cercles restreints. La question d'une sensibilité très particulière au Japon, différente en Corée, où la dissuasion est de plus en plus présente dans les débats sans pour autant connaître de changement significatif.

**Cela d'autant qu'un sondage effectué en février 2022 indiquait que 71 % de la population sud-coréenne étaient favorables à ce que leur pays se dote d'armes nucléaires. Un autre sondage effectué en mai de la même année révélait que 70,2 % des personnes interrogées étaient pour la nucléarisation du pays, et que 63,6 % y étaient favorables même si une telle décision pouvait avoir pour conséquence de violer le TNP. Les résultats de ces sondages semblaient répondre au développement observé par la Corée du Nord d'armes de destruction massive (ADM) et à l'agressivité croissante de la Chine ressentie par son environnement régional. Ces facteurs ont eu la même incidence sur le débat japonais au sujet de la nucléarisation, notamment après les déclarations de l'ancien Premier ministre Shinzo Abe qui avait déclaré publiquement de son vivant que le Japon devait réfléchir sérieusement et de toute urgence à la question des armes nucléaires, marquant ainsi une rupture fondamentale avec l'engagement pacifiste pris par le Japon après la Guerre du Pacifique. Qu'en pensez-vous ?**

La compétition régionale en Asie et la compétition internationale doublée des postures agressives et d'« arsenalisation » de la Chine et les incertitudes nord-coréennes induisent un mouvement fort au sein des opinions sud-coréennes et japonaises et, bien sûr des paysages politiques. Autrement dit, la militarisation de l'Asie nourrit une évolution des mentalités et des perceptions des sociétés des démocraties d'Asie du Nord-Est. C'est un sujet fondamental pour la prochaine génération.

Alors que ces sociétés sont inscrites dans un processus de vieillissement accéléré et structurel, tout en demeurant de grands pays industriels et innovants, réfléchissent à la prolifération dans le cadre structurant des alliances avec la puissance américaine. Les éléments de sécurité nationale et de politique étrangère (dans leur voisinage) irriguent la politique intérieure. En janvier 2023, le président sud-coréen Yoon Suk-yeol, critiqué en Corée, appelait à une voie coréenne de la dissuasion.

Plus généralement, la recomposition des architectures de sécurité en Indopacifique ou Asie-Pacifique, ajoutée à la militarisation



conduit à la dynamiser ce troisième âge nucléaire. Citons dans ce sens, les différents programmes de sous-marins à propulsion nucléaire dont devrait se doter l'Australie dans le cadre d'AUKUS ou la Corée du Sud.

C'est bien la traduction d'un encadrement stratégique-militaire de la montée en puissance chinoise et de son réseau de partenaires nucléaires. En janvier 2026, le président sud-coréen, Lee Jae-myung affirmait que la Corée du Nord produirait assez de matière nucléaire chaque année pour assembler jusqu'à 20 armes atomiques, « avertissant d'un « danger mondial » si rien n'est fait pour résoudre le dossier ».

Plus récemment, le régime nord-coréen, lors du Congrès du Parti, disait « clarifier les plans pour la prochaine étape visant à renforcer la force de dissuasion nucléaire du pays ». En effet, la poursuite du programme nucléaire et balistique nord-coréen structure l'architecture de sécurité de la Corée du Sud, à la différence du Japon, la dissuasion anime des débats élargis à l'opinion publique coréenne et les cercles restreints. Les clivages politiques sont nets, les débats demeurent légitimes.

Les traumatismes des deux bombes au Japon demeurent fondamentaux, tout à la fois au sein de la société japonaise (notamment des survivants – hibakusha), de l'opinion publique et du paysage politique. Les débats discrets sur le nucléaire concernant le Japon traduisent une évolution/aggravation de l'environnement stratégique et sécuritaire de l'archipel dont la militarisation de la Chine, la prolifération nord-coréenne et les postures russes (chantage, menaces et sanctuarisation de théâtre/Ukraine) forgent les piliers de l'outil de défense.

La dissuasion n'empêche pas les crises et la guerre, mais l'ultima ratio permet de contenir la montée aux extrêmes, l'emballement et rationalise l'escalade entre deux puissances nucléaires.

Alors que le « troisième âge nucléaire » est à l'œuvre en Asie particulièrement, dans le monde, plus généralement, l'évolution des doctrines dans le contexte de la compétition et des tensions régionales animeront les équilibres stratégiques des 10 prochaines années comme levier politique et de puissance.

**Le 4 février 2026, la Russie a déclaré ne plus être liée par le Traité New START limitant le nombre de lanceurs nucléaires stratégiques et des têtes nucléaires déployées sur ces lanceurs, et établissant**

**en même temps un nouveau système de vérification du respect des clauses du Traité. Peut-on dire que la décision russe sans menacer directement l'Asie, dégrade l'écosystème mondial de dissuasion, rendant ainsi l'Asie - déjà fragile - plus instable, plus imprévisible et potentiellement plus nucléaire ?**

Signé en 2010 et entré en vigueur en 2011, le traité New START (New Strategic Arms Reduction Treaty) avait été prolongé une fois en 2021 pour cinq ans, ce qui fixait sa date d'expiration au 5 février 2026. Avec l'expiration du traité New START – le dernier accord bilatéral de contrôle des armes nucléaires entre les États-Unis et la Russie, entré en vigueur en 2011 –, la contrainte juridique qui limitait leurs arsenaux stratégiques disparaît. Cela pose un défi majeur pour la sécurité internationale car il n'existe actuellement ni prolongation ni remplaçant clair à ce traité.

Les deux puissances nucléaires discutent toutefois d'une reprise du dialogue stratégique pour éviter une course aux armements et maintenir un minimum de transparence, mais les négociations sont fragiles et difficiles.

La situation est rendue plus complexe par :

- L'absence de mécanismes de vérification depuis plusieurs années,
- Des divergences sur les modalités d'un futur accord,
- L'émergence d'autres puissances nucléaires (comme la Chine) hors du cadre bilatéral traditionnel.

Depuis plusieurs années, d'autres accords ont disparu (comme le traité FNI sur les forces nucléaires à portée intermédiaire en 2019).

Avec la fin de New START, il ne reste plus aucun grand traité bilatéral de limitation des armes nucléaires stratégiques entre Washington et Moscou – une situation inédite depuis les années 1970. Cela induit tout à la fois que le dialogue stratégique devient plus difficile, l'Europe se retrouve davantage exposée aux tensions nucléaires, enfin, la crédibilité du régime mondial de non-prolifération s'affaiblit. La logique de dissuasion redevient plus « compétitive ».

Cela peut aussi pousser d'autres puissances nucléaires (notamment la Chine) à accélérer leurs propres programmes. La transparence disparaît, entraînant un degré augmenté de méfiance, des risques d'erreur d'interprétation et des tensions stratégiques. Dans ce sens, rappelons qu'au cœur de la rivalité stratégique et la compétition entre les États-Unis et la Chine, les États-Unis ont récemment affirmé que Pékin



aurait réalisé au moins un essai nucléaire secret en 2020.

En avril 2020, le Département d'État américain a publié son rapport annuel au Congrès sur le respect des accords de contrôle des armements. Il note une activité intense sur le site d'essais nucléaires de Lop Nor (province du Xinjiang) et évoque la possibilité que la Chine ait mené ou préparé des essais nucléaires de faible intensité, ce qui soulève des questions sur le respect des normes internationales.

Pékin a fermement nié, qualifiant le rapport d'« accusations fausses » et dénonçant leur politisation. Le dernier essai chinois date de l'été 1996. Pékin aurait réalisé 45 essais nucléaires entre 1964 et 1996.

Ni les États-Unis ni la Chine n'ont ratifié le Traité d'Interdiction Complète des Essais nucléaires (TICE), qui n'est donc pas en vigueur pour eux. De plus, la notion de « faible intensité » ou « zero-yield » n'est pas définie dans le TICE, ce qui complique l'interprétation des observations d'activité sur le site. Certains experts suggèrent que les signaux pourraient simplement provenir d'essais sous-critiques (sans réaction en chaîne), ce qui est autorisé par le TICE.

La Chine a intensifié ses activités de simulation d'armes nucléaires, notamment sous les montagnes de Mianyang (province du Sichuan), pour améliorer la précision et la sophistication de son arsenal, ce qui alimente les interrogations sur ses intentions.

**Le fait que la Russie ne souhaite pas prolonger le Traité New START dans sa forme actuelle (bilatérale : USA vs Russie) ne répond-il pas indirectement au constat que la prolifération et le contrôle des armes nucléaires ne concerne plus désormais uniquement les États-Unis et la Russie mais aussi d'autres pays, comme la Chine par exemple qui cherche à atteindre la parité avec les États-Unis ? Ce non renouvellement du Traité New START peut être à la fois inquiétant sur le plan de la relance de la course aux armements (et des essais) nucléaires et réaliste du fait de cette nouvelle donne, faisant que théoriquement la Chine (voire les autres pays d'Asie, la Corée du Nord en particulier) devrait être normalement incluse dans la perspective d'un hypothétique Traité New START II. Qu'en pensez-vous ? La Chine serait-elle prête à participer à la négociation d'un nouveau Traité New START qui l'inclurait ?**

L'obsolescence du format bilatéral est en effet un fait accompli. La Russie justifie son refus de prolonger le traité "en l'état" par deux arguments de "réalisme" stratégique. Il y a d'une part, l'émergence de la Chine : Moscou et

Washington s'accordent (pour une fois) sur le fait que l'expansion fulgurante de l'arsenal chinois change la donne. Pékin viserait un horizon vers une parité technique et politique avec les deux grandes puissances nucléaires post-guerre froide.

D'autre part, l'inclusion de l'OTAN. Tout futur traité devra désormais inclure les arsenaux de la France et du Royaume-Uni. Selon Moscou, il est illogique de limiter les armes russes tout en ignorant les capacités nucléaires des alliés européens des États-Unis.

### Est-ce que la Chine est prête à négocier ?

Pour l'instant, la réponse de Pékin est un "non" catégorique, et ce pour plusieurs raisons :

L'asymétrie des stocks : Même si elle croît vite, la Chine estime que son arsenal (estimé à environ 700-800 têtes en 2026) reste bien en dessous des ~1 550 têtes déployées (et des milliers en réserve) des États-Unis et de la Russie. Pour Pékin, c'est aux deux géants de réduire massivement leurs stocks avant qu'elle ne s'asseye à la table.

La doctrine de la "Dissuasion Minimale" : La Chine refuse de dévoiler ses chiffres exacts, arguant que le secret est la clé de sa survie face à des adversaires plus puissants. Accepter un traité de type New START II impliquerait des inspections intrusives sur place, ce que Pékin considère comme une menace pour sa sécurité nationale.

Enfin, la position de "non-premier usage". La Chine utilise souvent son engagement de ne jamais utiliser l'arme nucléaire en premier pour affirmer qu'elle n'est pas une menace "offensive", contrairement aux doctrines américaines et russes.

Il est important de souligner que la fin de New START sans remplaçant, crée un vide juridique total, et ce, à plusieurs niveaux :

Course qualitative. Sans limites numériques, l'accent est mis sur les technologies de rupture (missiles hypersoniques, drones sous-marins nucléaires, IA intégrée au commandement).

Reprise des essais. Les récentes déclarations des trois grandes puissances suggèrent une tentation de reprendre les essais nucléaires réels pour valider ces nouvelles technologies, ce qui enterrerait définitivement le Traité d'Interdiction Complète des Essais (TICE).



Enfin, l'instabilité en Asie. La Corée du Nord, comme vous l'avez noté, observe cette déliquescence des normes internationales comme un "feu vert" pour poursuivre son propre programme, tandis que le Japon ou la Corée du Sud, nous le rappelions précédemment, connaissent des débats à différents niveaux sur la dissuasion. Aussi, l'addition des arsenaux du Pakistan de l'Inde ajoute au changement de l'équation stratégique.

Les échanges récurrents entre la Russie, la Chine et l'Iran sur les questions nucléaires (notamment en 2025) dans un cadre diplomatique rendent compte d'un faisceau de porosité stratégique renouvelé. Si formellement, la Corée du Nord ne participe pas à ces instances diplomatiques, la

poursuite de son programme nucléaire et le rapprochement avec la Russie confirment la multipolarité nucléaire. Il n'en demeure pas moins que dans le domaine des missiles, les échanges avec la Corée du Nord sont connus et documentés.

La multipolarité nucléaire est toujours plus structurante, faisant de notre temps, le nouvel âge nucléaire.

[1] <https://legrandcontinent.eu/fr/2025/12/15/le-nouvel-age-nucleaire/>

[2] <https://legrandcontinent.eu/fr/2025/12/15/le-nouvel-age-nucleaire/>

[3] <https://legrandcontinent.eu/fr/2025/12/15/le-nouvel-age-nucleaire/>

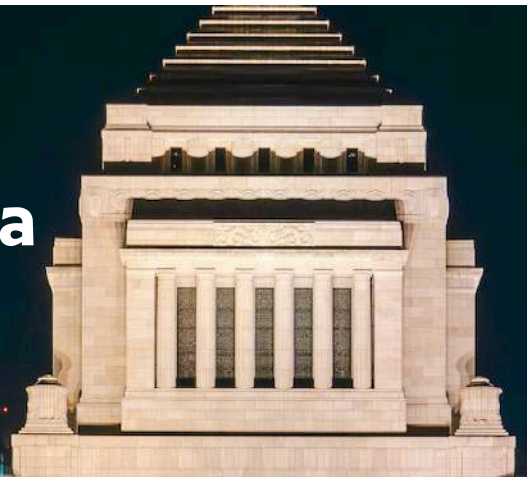
---

**Emmanuel Véron**

Emmanuel Véron est professeur à l'École de guerre et spécialiste de l'Asie contemporaine. Il est docteur en géographie, spécialiste de la Chine contemporaine et de relations internationales, associé à l'UMR IFRAE (Institut français de recherche sur l'Asie de l'Est) et enseignant-chercheur associé à l'INALCO (Institut national des langues et civilisations orientales) et à l'École Navale.



**Yves Carmona**  
Ancien diplomate



## Entretien Nouveaux Regards

# Victoire écrasante du PLD aux élections législatives au Japon : **Sanae Takaichi obtient un mandat historique.**

Par Yves Carmona

Les élections pour la Chambre des représentants ont eu lieu le 8 février. Cette fois, les sondages ne se sont pas trompés : la Première ministre Takaichi Sanae a gagné haut la main son pari, une dissolution surprise avec un calendrier très serré (16 jours de campagne), y compris aux yeux de son propre parti, car on n'avait pas vu l'annonce d'une dissolution depuis 1966 dès l'ouverture de la session parlementaire.

Elle a aussi pris le risque de l'annoncer avant le débat budgétaire, ce qui a également suscité l'étonnement de son parti, et elle en a fait un référendum sur sa politique : cela se traduit par un triomphe électoral, bien qu'immédiatement après l'annonce de dissolution, sa cote de popularité ait nettement baissé : le résultat est sans appel.

Sur une chambre des représentants de 465 membres (289 élus au scrutin majoritaire et 176 à la proportionnelle), son parti, le Parti Libéral Démocrate (PLD, conservateur) en sort avec 310 sièges, les deux tiers du nombre de sièges de l'Assemblée pour la première fois depuis que ce système électoral a été introduit en 1996. Il

permet à la chambre basse de faire passer ses projets de loi même s'ils sont rejetés à la chambre haute (des Conseillers) où le PLD est minoritaire.

Le PLD n'a même plus besoin d'alliance telle que celle qui lui a permis de gouverner depuis septembre 2025 avec le « Parti du renouveau japonais » (Nippon Ishin no Kai, nationaliste). Celui-ci, bien implanté à Osaka, n'a pas réussi à en sortir. Cette situation confortable pour le PLD ne s'était pas produite depuis la Seconde Guerre mondiale ; de plus, si l'on croit les sondages à la sortie des urnes, la jeunesse a beaucoup voté pour Mme Takaichi alors que le PLD paraissait vieilli et en perte de vitesse.

Pourtant, un certain agacement a accompagné cette campagne électorale : cette élection en février se fait sous la neige, arrivée jusque dans Tôkyô et pas seulement à Hokkaido où c'est plus fréquent. N'était-ce pas justement l'objectif recherché pour fragiliser l'opposition ? Le parti centriste (Chūdō Kaikaku Rengō ou Centrist Reform Alliance) a été fondé le 16 janvier dernier par le Parti constitutionnel démocrate (Rikken





Minshutō) et le Parti Kōmeitō (de la justice et de la vérité). Il avait pour objectif de rassembler les forces centristes en mettant en avant le slogan « les citoyens d'abord », mais il a subi une défaite cuisante, passant de 167 sièges avant les élections à 49 sièges, soit une perte de 70 %.

Des personnalités importantes telles que le fondateur du Parti constitutionnel Yukio Edano, ou le vieux leader Ozawa Ichirō (« le shogun de l'ombre »), figure centrale du Parti démocrate du Japon, et d'autres cadres, ont été battus les uns après les autres. Les dirigeants des deux partis, M. Yoshihiko Noda, ancien Premier ministre, et M. Tetsuo Saito, ont démissionné, assumant la responsabilité de cette déroute.

Lors d'une conférence de presse tôt le matin du 9, M. Noda déclarait : « C'est une responsabilité énorme qui mérite mille morts. » Il faut dire que l'alliance, forgée juste avant les élections, entre le Parti constitutionnel défendant la Constitution pacifiste du 3 novembre 1946 dont le chef de file était M. Edano Yukio, plusieurs fois ancien ministre, ne pouvait guère incarner le renouvellement. L'alliance entre l'héritier du parti socialiste et le Kōmeito (parti de la lumière, bouddhiste) a certainement dérouté les électeurs de l'un et l'autre, aboutissant à ce recul historique.

On n'avait pas vu cela au moins depuis 1969 où seul le gouvernorat de Tōkyō était en jeu, en un temps où le parti bouddhiste jouait le jeu de l'union de la gauche !

Cependant, l'insatisfaction demeure à l'égard du PLD, régulièrement accusé de faire campagne, ce qui au Japon coûte particulièrement, avec de l'argent caché, en particulier celui de l'Église de l'unification (secte Moon) alors que la majorité des citoyens voient leur pouvoir d'achat stagner, au moment où M. Trump frappe tous azimuts tantôt d'une augmentation de droits de douane, son remède favori, tantôt d'un alourdissement de la contribution déjà élevée aux dépenses de défense censées permettre de protéger le Japon contre des voisins hostiles (Corée du Nord, Chine à la limite) alors que l'inconstance du président américain ne garantit guère leur effectivité.

Habilement, Mme Takaichi quant à elle met en avant la revitalisation de l'économie et le soutien au pouvoir d'achat (rappelons que son modèle est Mme Thatcher...).

C'est en particulier le cas de l'énergie : son gouvernement a approuvé le redémarrage de

la centrale nucléaire de Kashiwazaki-Kariwa, la plus grande du monde, 13 ans après la catastrophe de Fukushima qui avait provoqué l'arrêt de toutes les centrales nucléaires dont une partie a depuis été remise en service. Revitalisation également dans le « pétrole du 21ème siècle », les semi-conducteurs.

Le leader mondial du haut de gamme, le taïwanais TSMC, va investir à Kumamoto à hauteur de 12,2 milliards de dollars, avec une participation de l'État promise par Mme Takaichi. C'est l'intelligence artificielle qui en constituera le principal débouché. Simultanément, le champion national de semi-conducteurs de pointe « Rapidus » réunirait 30 sociétés actionnaires avec à leur tête Softbank et Sony.

**Une de ses forces est son pragmatisme. Elle a promis au début de la campagne une révision des normes de travail, la première depuis 1987, répondant à l'émotion populaire : une nouvelle employée du géant publicitaire Dentsu s'était suicidée à cause du surmenage après avoir fait de longues heures supplémentaires.**

Autre force, être une femme ce qu'on n'avait jamais vu à cette haute fonction au Japon. Mme Tsujimoto, ex-leader socialiste, s'est montrée fort élogieuse sur sa ténacité alors qu'elles appartiennent à des camps opposés : Mme Takaichi, elle, a su briser le « plafond de verre » qui pesait et continue de peser sur les femmes en politique.

Plus généralement, le marché, momentanément inquiet de la poursuite de la politique d'assouplissement quantitatif qui alourdit la dette publique, entretient l'inflation, provoque la baisse du yen par rapport au dollar et encourage les Japonais à placer de plus en plus leurs investissements à l'étranger, ainsi que de ses propos quand Mme Takaichi déclare peu avant le début de la campagne que la politique budgétaire jusqu'à présent avait été affectée par la « malédiction de l'austérité excessive » est finalement très satisfait de cette victoire du PLD : + 3,89 % le 9 février.

S'agissant du soutien au pouvoir d'achat, qui est la préoccupation n°1 des Japonais, suivie par la retraite et les questions de sécurité, Mme Takaichi a annoncé la suppression pendant les deux ans à venir de la taxe à la consommation sur les produits et boissons alimentaires.



Au croisement entre politiques extérieure et intérieure, le gouvernement a adopté le 23 janvier, alors que la campagne électorale avait commencé, un paquet de mesures qui devraient être mises en œuvre d'ici l'été sur les étrangers qui étaient 2,57 millions en octobre 2025, +11,7 % par rapport à l'année précédente, parmi lesquels les plus nombreux sont les Vietnamiens suivis par les Chinois, Philippins, Népalais et Indonésiens.

Ceux-ci se verront astreints à des règles plus strictes sur l'acquisition de terres et le statut de la nationalité ainsi qu'à des programmes d'étude de la langue et du mode vie nippons. Des mesures seront également prises contre le "surtourisme" avec un encouragement à élargir le champ des visites.

La diplomatie n'a pas été oubliée. Certes, fin novembre 2025, Mme Takaichi était tombée dans le piège tendu par le leader du parti constitutionnaliste Noda, vieux praticien de la politique : elle avait alors répondu que si Taïwan était attaquée, cela constituerait une menace « existentielle » pour le Japon, ce qui avait provoqué de vives remontrances et représailles économiques de Pékin.

Depuis, elle affecte d'ignorer la mauvaise humeur de Pékin, ce qui lui a valu une grande popularité : enfin une Première ministre qui sait dire son fait au pouvoir chinois, dont elle a ensuite ignoré l'ire sans autres conséquences dans l'immédiat.

Mme Takaichi a aussi pris soin de mettre en scène sa stature internationale : bonne entente avec le président sud-coréen Lee Jae-myung rencontré le 13 janvier et avec lequel les sujets d'accord sont nombreux, qu'il s'agisse de la lutte contre la criminalité organisée ou de l'armement nucléaire de la Corée du Nord.

Aucun des deux n'a exprimé publiquement ce qui est dans toutes les têtes : la nécessité de faire front contre la propension de Pékin à l'hégémonie.

Elle a également rencontré le 16 janvier Mme Meloni. Le Japon et l'Italie vont coopérer dans l'accès aux minerais critiques et au spatial ainsi que sur le gaz naturel liquéfié avec le géant italien ENI.

Elle a également pris soin de rencontrer rapidement le président Trump ainsi que les dirigeants des pays d'Asie du Sud-Ouest à l'occasion du sommet tournant de l'ASEAN.

Elle a enfin reçu le Premier ministre britannique Starmer le 31 janvier et ils ont partagé leurs préoccupations dans le champ de la sécurité, y compris économique, la préservation de l'accès aux minerais critiques et le lancement d'un partenariat cyber-sécuritaire. Ils ont aussi partagé leurs vues sur les ingérences chinoises.

## **Conclusion : Une véritable « fièvre Takaichi » comme la qualifie la presse s'est emparée de la jeunesse.**

Première femme à accéder au plus haut mandat, souriante, sympathique, n'hésitant pas à dire ou prétendre dire ce qu'elle pense, il est frappant de constater qu'elle suscite de la sympathie même dans l'opposition.

On peut la qualifier de « populiste », toujours est-il que son image de proximité contribue à son succès. Que va-t-il se passer maintenant ?

Elle va, selon la grande presse japonaise, former un second gouvernement chargé de mettre en œuvre ses promesses, y compris la promotion d'une politique budgétaire responsable et proactive, une revue de la politique de sécurité et un renforcement des capacités de renseignement.

Mme Takaichi va donc devoir maintenir un difficile équilibre entre tous ces objectifs. L'un des facteurs contribuant à l'augmentation des dépenses étant l'augmentation des dépenses de sécurité sociale due au vieillissement de la population contre lequel elle ne peut pas grand-chose.

Le coût de la réparation des infrastructures vieillissantes augmente également, et la réalité est que « c'est une expansion plutôt que de l'austérité » (responsables économiques du gouvernement).

Aussi doute-t-on dans les milieux financiers de sa réussite : « Si les finances publiques jusqu'à présent sont une « austérité excessive » aux yeux de Mme Takaichi, on peut se demander si sa politique budgétaire n'est pas tout à fait à l'opposé » dit un des acteurs importants du secteur bancaire, notant que « l'indulgence du Japon s'est encore accélérée en raison de la nouvelle catastrophe liée au coronavirus (COVID).

Un énorme budget supplémentaire a été préparé, et l'ampleur des dépenses en 2020 a atteint 147,6 trillions de yens (près de 800



milliards de Yen au cours actuel), augmentation la plus importante jamais enregistrée. » Certes, les Japonais sont les principaux souscripteurs,

mais on ne peut exclure une crise financière à terme...

---

### Yves Carmona

Ancien élève de l'ENA et diplomate, Yves Carmona a passé la plus grande partie de sa carrière en Asie : conseiller des Affaires étrangères au Japon à deux reprises, premier conseiller à Singapour et ambassadeur au Laos puis au Népal (2012-2018). Dans ces postes comme dans ceux qu'il a occupés à Paris, il a concentré, y compris comme étudiant en japonais, son attention sur l'évolution très rapide des pays d'Asie et de leurs relations avec la France et l'Europe. Désormais retraité, il s'attache à mettre son expérience à disposition de ceux et celles à qui elle peut être utile.





**CHEN Yo-Jung**  
Ancien diplomate français

## Article Nouveaux Regards

# Au Japon, une femme à la barre ! Et alors ?

Par CHEN Yo-Jung

Le 21 octobre 2025, le parlement japonais désigna Takaichi Sanae, 64 ans, 104ème Premier ministre, faisant d'elle la toute première femme à occuper de telles fonctions depuis 1890, année où le Japon jusque-là féodal s'est converti à la monarchie constitutionnelle parlementaire.

*L'arrivée d'une femme à la tête du gouvernement d'un pays encore loin derrière les autres en matière de condition féminine constitue bien une révolution qui n'a pas manqué d'occasionner étonnements et surexcitations dans l'archipel comme dans le reste du monde.*

Cependant, en dépit d'une popularité suscitant une euphorie quasi générale au niveau politique, ce succès historique d'une femme semble n'avoir suscité que très peu d'enthousiasme, voire l'indifférence, dans la société japonaise, notamment auprès de la gent féminine.

Comme la sociologue Ueno Chizuko, spécialiste des questions de genres, l'a déclaré à la suite de la nomination de Mme Takaichi : « Il n'y a pas de quoi se réjouir ! ».

À première vue, la quatrième économie du monde était loin d'être prédisposée à confier sa plus haute fonction exécutive à une femme. Malgré quelques progrès réalisés jusqu'ici en matière d'égalité des genres, le pays conserve l'essentiel du système social patriarcal en vigueur dans sa société depuis des millénaires.

Aujourd'hui, il est encore classé 118e sur 148 dans l'indice 2025 du Forum économique mondial sur l'égalité des genres et son score en ce domaine est le plus médiocre dans le groupe des sept grandes économies mondiales. Les femmes ne constituent en effet que 16 % (72 personnes) des 465 députés à la Chambre basse de la Diète nationale (Kokkai) et même le nouveau gouvernement formé par Mme Takaichi ne compte que deux femmes sur un total de 19 ministres.

À peine 10,9 % de l'ensemble des cadres dans une position de direction dans ce pays sont de sexe féminin alors que ce taux atteint en moyenne 30 à 40 % dans les principaux pays occidentaux. De même, l'écart salarial demeure important (22 %) entre hommes et femmes au Japon. Le mariage homosexuel y est toujours légalement banni alors qu'il est déjà légalisé dans des pays voisins comme Taïwan.



Et les couples mariés sont encore tenus par la loi d'avoir un même nom patronymique, ce qui revient à obliger les femmes à renoncer à leur nom de jeune fille au moment du mariage. Dans la plupart des cas, la société japonaise estime qu'une femme mariée doit arrêter de travailler pour s'occuper du foyer.

Dans ces conditions, l'ascension d'une femme au poste de Premier ministre avait de quoi créer la sensation. La percée du plafond de verre par Mme Takaichi Sanae dans un pays tel que celui décrit ci-devant représente à tous points de vue un exploit qui aurait dû apporter de l'eau au moulin aux mouvements pour la défense des droits des femmes.

*Or, force est de constater que, dans son ensemble, la société japonaise est restée de marbre, observant un silence quasi-total, devant l'exploit historique de Mme Takaichi. Les échos sociétaux sont étonnamment modérés, loin des débats enflammés attendus.*

Quatre mois après son élection, alors que la cote de popularité de la nouvelle Première ministre demeure très élevée, aux alentours de 70 %, une déception est perceptible parmi ceux et celles qui s'attendaient à un sursaut général d'enthousiasme dans la société japonaise en faveur de l'avancement des conditions de la gent féminine. Partageant l'avis de la sociologue Ueno Chizuko, Arata Yamamoto, correspondante à Tokyo de la chaîne américaine NBC, titre : « Le Japon a sa première femme cheffe du gouvernement, mais pas toutes les femmes s'en félicitent ».

### Popularité essentiellement politique

Certes, Mme Takaichi, depuis sa nomination à la tête du gouvernement, recueille un taux de soutien sans précédent variant entre 60 % et 70 %. Mais cette cote très élevée s'explique plutôt par l'attirance du peuple japonais pour la ligne conservatrice dure qu'affiche la nouvelle dirigeante.

L'image de fermeté ultra-nationaliste et la franchise sans détour que renvoient les propos de Takaichi Sanae constituent une nouveauté bienvenue pour un électorat exaspéré par des années d'ambivalences indécises et prudentes des dirigeants mâles que le pays a connues jusqu'ici. Autrement dit, une popularité acquise essentiellement sur l'image forte et virile de la

nouvelle Première ministre faisant montre d'une fermeté et d'un dynamisme qui contrastent avec l'attitude de ses prédécesseurs de sexe masculin.

Que ce soit en politique étrangère ou intérieure, le langage conservateur franc et déterminé de la nouvelle cheffe du gouvernement, qui se distingue de l'ambiguïté prudente dont les Japonais étaient accoutumés avec leurs précédents dirigeants, est accueilli avec enthousiasme par un électorat jeune de plus en plus nationaliste et peu à peu gagné par un réflexe xénophobe à la suite des années de surtourisme et d'absence d'une politique d'immigration cohérente.

L'ultra-nationalisme dur et combatif défendu par Takaichi Sanae au cours de sa carrière politique l'a amenée à se poser en championne de l'opposition à une Chine voisine, montant en puissance, perçue comme arrogante et menaçante. La querelle diplomatique qu'elle a provoquée avec Pékin sur la question très délicate de Taïwan en déclarant devant le Parlement de son pays qu'une offensive armée chinoise à l'encontre de l'île justifierait une action des forces d'auto-défense japonaises [1], n'a fait que contribuer davantage à la propulser au sommet de la popularité dans un pays dont, selon les sondages, plus de 90 % de la population se déclare sinophobe...

En matière économique, la « politique financière proactive » et les mesures successives de réductions des charges fiscales mises en avant par la nouvelle Première ministre ont été favorablement accueillies par l'électorat même si la presse économique est unanime pour mettre en garde contre les dégâts que, selon elle, ce « populisme financier » ne manquera pas d'infliger à l'économie nationale à long terme.

Par ailleurs, le fait est que ce n'est pas au suffrage universel que Mme Takaichi a été élue. Comme le rappelle le politologue Terashima Jitsuro, elle a d'abord été élue à la présidence du Parti Libéral-Démocrate (PLD) au pouvoir par un scrutin limité à ses 920 000 membres. Et seulement 250 000 (0,2 % des électeurs nationaux) d'entre eux ont voté pour elle, le reste des voix étant réparti entre les quatre autres candidats.

La présidente du premier parti japonais est automatiquement désignée le 21 octobre 2025 par le Parlement pour former le gouvernement, après avoir obtenu une majorité de voix à la chambre basse (237 voix sur 465, soit quatre voix de plus que la majorité requise) grâce au soutien



d'une coalition avec le Parti de l'Innovation du Japon (Nippon ishino Kai).

Plusieurs commentateurs à la télévision s'accordent pour estimer que le choix de Mme Takaichi par les membres du PLD était motivé par un sentiment de crise au sein de la principale formation politique de l'archipel : Le parti au pouvoir était en train de perdre des membres de son aile droite au profit du Sanseito ("le parti de la participation politique"), le tout nouveau parti d'extrême droite ouvertement xénophobe et connu pour son slogan « Japanese First ! » (Nihonjin fāsuto).

Il y avait donc urgence à stopper cette hémorragie en mettant à la tête du PLD un dirigeant pas moins à droite que le Sanseito. Il n'y avait d'autre que Takaichi Sanae, parmi les cinq candidats à la présidence du parti, pour répondre à ce profil qui s'imposait, alors même qu'en temps normal, l'ultra-nationalisme combatif jugé dangereux qu'elle professe l'avait toujours mise à l'écart du courant principal du parti.

Il faut par ailleurs rappeler qu'une femme à la barre de l'État ou du gouvernement ne constitue plus une nouveauté dans cette partie du monde. Presque tous les voisins du Japon, avec plus ou moins de succès, ont eu une femme au cours des décennies récentes : la Corée du Sud (Park Geun-hye), Taiwan (Tsai Ing-wen), les Philippines (Corazon Aquino, Gloria Macapagal Arroyo), la Thaïlande (Yingluck Shinawatra), l'Indonésie (Megawati Sukarnoputri), le Sri Lanka (Sirimavo Bandaranaike, Chandrika Kumaratunga, Harini Amarasuriya), l'Inde (Indira Gandhi, Pratibha Patil, Droupadi Murmu), le Pakistan (Benazir Bhutto), Singapour (Halimah Yacob), le Bangladesh (Sheikh Hasina, Khaleda Zia), le Népal (Bidya Devi Bhandari)...

Et la plupart de ces pays n'étaient pas moins traditionnalistes et conservateurs que le pays du Soleil Levant (Hi Izuru Kuni 日出る国). D'ailleurs, comme le rappelle Mme Ueno, que ce soit dans le cas de Margaret Thatcher, modèle avoué de Takaichi Sanae, ou dans celui de Park Geun Hye de la Corée du Sud, les féministes dans ces deux pays ne se sont fait aucune illusion devant l'avènement d'une femme à la tête de leur État ou de leur gouvernement.

Au Japon aussi, une femme qui occupe un poste élevé de direction (ministre, fonction publique, collectivités locales, etc.), quoiqu'encore en nombre insuffisant, n'est plus un objet de surprise. Comme Mme Ueno le rappelle : « On n'est plus à l'heure de s'étonner de voir une

femme occuper telle ou telle position ». Par exemple, depuis 2016, Tokyo, capitale et plus grande métropole au monde, a pour gouverneure la très populaire Mme Koike Yuriko, ancienne ministre de la Défense. De plus, de récents scandales impliquant séparément des mairesses de plusieurs collectivités locales ont en quelque sorte acclimaté l'opinion publique à voir une femme occuper une position politique élevée.

Quoi qu'il en soit, la popularité exceptionnellement élevée de sa personne (et non pas nécessairement de son parti dont la cote était au plus bas à la suite d'une succession de scandales politico-financiers), a conduit Takaichi Sanae à tenter le diable en déclenchant le 8 février, à peine trois mois après sa prise de fonction, une élection générale anticipée.

Un pari plus que réussi puisqu'elle en est sortie massivement victorieuse, ayant acquis pour son parti, le PLD (Parti Libéral-Démocratique) au pouvoir, plus de 2/3 de la Chambre basse de la Diète, soit 316 sièges sur un total de 465. Un record sans précédent qui fait de Mme Takaichi le chef du gouvernement le plus puissant dans l'histoire du Japon d'après-guerre.

Aucun des très nombreux commentaires et analyses post-électorales sérieux ne fait mention de la féminité de la personne responsable de ce raz-de-marée politique historique. Comme l'a fait remarquer le Nikkei Asia, ce scrutin historique n'est que la « traduction d'un populisme typiquement japonais s'appuyant sur les fans de Mme Takaichi ».

### **Une femme puissante mais ennemie de la cause féministe**

Bref, la cote de popularité exceptionnellement élevée du gouvernement Takaichi est due au style politique très charismatique et conservateur, « plus masculin que les hommes », de sa cheffe et n'a donc que très peu à voir avec le sexe de Takaichi Sanae. Cette popularité politique contraste avec la tiédeur sociétale qui accueille la percée du plafond de verre institutionnel par une femme au Japon.

Ce désintérêt général s'explique par le fait que, farouche défenseuse des valeurs traditionnelles patriarcales, la nouvelle Première ministre ne s'identifie pas comme féministe et n'a jamais montré quelque affinité que ce soit pour la cause féminine. Déjà, avant même que Takaichi Sanae soit officiellement nommée pour former le gouvernement, le correspondant du New York Times à Tokyo s'interrogeait le 19 octobre





dernier : « Une femme va diriger le Japon, mais cela sera-t-elle favorable aux femmes? ».

Plutôt qu'à l'amélioration de la condition féminine, la carrière politique de Takaichi Sanae a été consacrée à la défense de ce qu'elle considère comme étant les valeurs fondamentales traditionnelles de la société japonaise. Issue d'une famille de la classe moyenne ultra-conservatrice, elle a toujours défendu ces valeurs fondées sur le système patriarcal. Son ascension dans la hiérarchie politique, aussi exceptionnelle qu'elle soit, ne doit rien à sa féminité ni à la défense des droits féminins. Son ascension a suivi le parcours classique d'un politicien japonais.

D'où ses nombreux surnoms d' "homme politique en jupon" (sukāto o haita seijika), d' "homme honoraire" (meiyo danseï), de "Dame de fer" (ou « Iron Lady », Tetsu no Onna, sur le modèle de Margaret Thatcher), de "Taliban Takaichi", etc. Comme le correspondant à Tokyo du New York Times le relevait : « *Sanae Takaichi va briser le plafond de verre politique, mais elle semble devoir maintenir les mesures qui ont empêché jusqu'ici l'avancement des conditions pour les femmes.* » Interviewé dans la rue par une chaîne de télévision, un anonyme s'est exprimé pour tout le monde : « On n'a pas l'impression d'avoir élu une femme! »

Toujours selon la sociologue Ueno Chizuko, l'ascension de Takaichi Sanae représente un cas typique de « sur-identification » de ces femmes qui briguent une distinction particulière dans la hiérarchie politique masculine en tentant de se comporter plus résolument à droite que leurs collègues mâles, donc plus hostiles que les hommes aux mesures favorisant l'égalité des genres au détriment des droits acquis par les hommes.

Dans une interview à l'Asahi Shimbun, Mme Sato Fumika, autre sociologue japonaise spécialisée en études de genre, se montre critique à l'égard de Mme Sanae Takaichi et de son attitude "frivole", "peu habituelle de la part d'un dirigeant japonais traditionnel", aux côtés du Président Trump lorsque les deux dirigeants rendaient ensemble visite le 28 octobre 2025 aux centaines de militaires américains à bord du porte-avions USS George Washington amarré dans le port de Yokosuka.

Dans une scène qui a fait tiquer nombre de Japonais - et de Japonaises ! -, elle s'est même laissée prendre dans les bras du président américain ! La sociologue s'est dite "écœurée" par ce spectacle jugé humiliant qui démontrait à ses yeux le cas typique d'une femme s'évertuant

à flatter les « mâles » dans un système dominé par des hommes tout-puissants. Mme Sato y voit même un reflet en miniature du rapport de subordination que le Japon a toujours entretenu vis-à-vis des États-Unis.

De fait, les positions politiques concrètes de Mme Takaichi la placent du côté de la droite conservatrice plutôt que dans une optique féministe. Elle est opposée, par exemple, au mariage homosexuel ; elle est contre le mouvement visant à permettre à une femme (en l'occurrence la Princesse Aiko, fille unique de l'Empereur actuel) à accéder au trône impérial, ceci alors que la famille impériale traverse actuellement une grave crise d'héritiers mâles ; craignant de nuire aux valeurs familiales traditionnelles du Japon, elle rejette la demande grandissante dans la société pour les femmes mariées de pouvoir garder leur nom de jeune fille. Son désintérêt pour la question de l'égalité des chances professionnelles entre hommes et femmes est connu.

Au lieu de chercher à améliorer les conditions de travail des femmes, elle professe la vertu de longues heures de travail, quel que soit le sexe. Contre toute attente, le gouvernement Takaichi ne compte que deux femmes sur un total de 19 ministres car la nouvelle Première ministre dit vouloir privilégier la compétence au détriment de la parité.

Avec cette hostilité contre tout ce qui menace de remettre en question les valeurs sociales traditionnelles fondées sur la suprématie masculine, faut-il s'étonner que Takaichi Sanae, Première ministre ou non, soit considérée comme « traîtresse » (selon la revue mensuelle Sekai de tendance progressiste) par ceux et celles qui luttent pour l'avancement de l'égalité des genres dans ce pays?

Et on comprend que même si Mme Takaichi est acclamée par une grande majorité de la population en général, cette adoration principalement politique n'est en aucun cas liée au fait que la nouvelle cheffe du gouvernement soit une femme.

S'agissant de la faiblesse des réactions sociologiques à l'exploit d'une femme devenue Première ministre, on relèvera aussi l'attitude réservée de l'ensemble des médias.

Ayant été critiqués dans le passé pour leurs reportages jugés insensibles et offensants pour les femmes, l'ensemble des médias japonais semble cette fois se garder prudemment de trop





commenter l'aspect féminin du succès de Mme Takaichi.

### Conclusion

À voir l'écart entre, d'une part, la cote de popularité élevée que Mme Takaichi obtient depuis son arrivée au pouvoir auprès de l'électorat japonais et, d'autre part, la quasi-indifférence de la société devant l'exploit d'une femme arrivant au sommet du pouvoir, il y a lieu de se demander si, au Japon comme ailleurs

dans le monde d'aujourd'hui, la cassure d'un « plafond de verre » équivaut nécessairement à une victoire pour la condition de la femme ou pour l'égalité des genres.

[1] La déclaration exacte de Mme Takaichi traduite du japonais : « Si une situation – par exemple la tentative de placer Taïwan complètement sous le contrôle du gouvernement de Pékin, qu'il s'agisse simplement d'un blocus des routes maritimes ou de l'usage de moyens militaires comme des navires de guerre – implique effectivement des moyens militaires, alors, quoi qu'on en dise, je pense que cela pourrait devenir une situation de type « menace à la survie » [pour le Japon] ».

---

### CHEN Yo-Jung

Né en 1947 à Taïwan, CHEN Yo-Jung a grandi au Vietnam et à Hong Kong. Il a fait ses études supérieures au Japon puis a servi pendant 23 années à l'ambassade de France à Tokyo en tant qu'attaché de presse et traducteur interprète. Naturalisé Français en 1981, Chen Yo-Jung est devenu en 1994 fonctionnaire titulaire du Quai d'Orsay. Il a servi en tant que consul adjoint/conseiller de presse dans plusieurs postes diplomatiques et consulaires français, dont à Tokyo, Los Angeles, San Francisco, Singapour et Pékin, avant de prendre sa retraite au Japon en 2012.



## Clara Germont Violoncelliste concertiste, Young Leader France-Chine 2025

### Voix de Young Leader

# Clara Germont, violoncelliste concertiste, Young Leader France-Chine 2025

Propos recueillis par Thomas Mulhaupt & Agathe Gravière

**Fondation France-Asie: Clara Germont, vous êtes violoncelliste concertiste et vous avez commencé votre apprentissage musical à l'âge de sept ans au Conservatoire d'Aulnay-sous-Bois. Comment la musique est-elle entrée dans votre vie si tôt ? Quelle a été votre première porte d'entrée dans cet univers ?**

**Clara Germont :** Je suis la dernière d'une fratrie. Mes parents ont souhaité que leurs enfants soient initiés à la musique. De ce fait, ma mère m'emmenait régulièrement avec elle lors des cours de musique de mes aînés. C'est ainsi que la professeure de violoncelle m'a repérée. J'étais une fille sage et je répétais à mes parents que je souhaitais faire du « violon-ciel ». Lorsque j'ai eu l'âge, j'ai débuté mon apprentissage musical et je n'ai plus jamais arrêté, malgré les difficultés qui peuvent jaloner un tel parcours.

La musique est un milieu exigeant, il ne s'agit pas seulement de travailler son instrument, mais aussi le solfège, l'orchestre, la musique de chambre, l'histoire de la musique. Et en parallèle, je pratiquais la danse classique à haut niveau. J'ai dû faire un choix vers l'âge de 13 ans, j'ai décidé de me consacrer pleinement à la

musique. C'est un choix précoce, mais comme dans le sport de haut niveau, l'entraînement doit commencer tôt pour acquérir la dextérité nécessaire. J'ai donc poursuivi ma scolarité en horaires aménagés.

Le choix du violoncelle, lui, est arrivé grâce à ce contact humain singulier avec ma première professeure. Mais le moment fondateur de mon intérêt pour cet instrument a été un concert de violoncelle au Théâtre des Champs-Élysées où Yo-Yo Ma jouait les Suites de Bach. Ce concert m'a donné l'envie profonde de suivre cette voie.

Au sein de ma fratrie, nous avons tous reçu un enseignement musical, mais je suis finalement la seule à en avoir fait mon métier ; mes frères et sœurs ont choisi d'autres chemins.

Mon parcours musical a commencé ainsi. Puis, après plusieurs années de formation, il est d'usage de quitter son premier professeur pour découvrir d'autres approches, d'autres méthodes et d'autres conservatoires. À 15 ans, j'ai intégré la classe de Philippe Muller, l'un des



grands maîtres du violoncelle en France, qui a formé certains des musiciens les plus brillants.

Après le conservatoire régional de Paris, je suis partie étudier en Suisse pour mon bachelor, avant de revenir à Paris à l'École Normale supérieure de Musique. J'y ai suivi pendant trois ans un cycle de perfectionnement auprès du professeur Henri Demarquette.

**Quels ont été les moments clés ou les choix décisifs dans votre parcours musical ? Y a-t-il une rencontre, une personne ou un événement qui a profondément influencé votre trajectoire ?**

La rencontre avec Philippe Muller a été un véritable déclencheur dans ma quête d'excellence. À 15 ans, travailler auprès d'un professeur qui a formé certains des plus grands violoncellistes français et internationaux crée une exigence immédiate. Son niveau d'attente, sa rigueur, son regard sur le son et l'interprétation m'ont profondément marquée. Cela m'a poussée à viser plus haut.

Par ailleurs, les difficultés et les épreuves que j'ai traversées ont joué un rôle essentiel dans ma construction. Elles ont nourri ma détermination et renforcé ma capacité à me remettre en question. Chaque revers m'a obligée à affiner mon travail, à préciser mon identité musicale et à développer une plus grande solidité intérieure. Je crois sincèrement que ces moments-là sont structurants : ils ne fragilisent pas une trajectoire, ils la façonnent.

**Vous développez un univers artistique pluriel, mêlant musique de chambre, projets solistes, inspirations plus contemporaines, création d'un label et organisation de festivals. Comment choisissez-vous ces différents projets et d'où naissent ces inspirations multiples ?**

Mes albums et mes différents projets sont d'abord nés d'une forme de frustration : j'avais envie de proposer ma propre vision du concert, une expérience qui puisse toucher tout le monde, y compris les jeunes, et qui permette d'inclure davantage le public.

Pour pratiquer le violoncelle à mon image, j'ai donc choisi d'organiser mes propres concerts et de développer un festival, le Festival des Cours parisiennes. Il est né au cœur de la pandémie de Covid-19 : je jouais fenêtres ouvertes dans mon appartement parisien et, un jour, des voisins sont venus frapper à ma porte pour me remercier d'avoir accompagné le confinement avec ma musique. Ils m'ont proposé d'organiser un concert dans la cour de l'immeuble.

Cette initiative a été une véritable opportunité et a donné naissance au festival, avec l'envie d'amener la musique dans des lieux inattendus et plus proches du public.

La création d'un label est venue du même élan : proposer des formats différents de la musique classique traditionnelle, plus en accord avec ma vision artistique. Plus récemment, j'ai également lancé une saison de concerts dans le Sud de la France, Les Concerts de l'Heure Dorée.

Le tout premier concert du Festival des Cours parisiennes reste un souvenir très fort. J'y assurais à la fois la production et l'interprétation. Cette expérience m'a profondément marquée et m'a donné l'élan nécessaire pour continuer à produire et à développer mes propres projets musicaux.

**Vous êtes à la fois productrice, musicienne, compositrice et, à certains égards, cheffe d'entreprise. Comment parvenez-vous à équilibrer ces différentes responsabilités ? Fonctionnez-vous par segmentation, ou plutôt par allers-retours permanents entre ces rôles ?**

Jusqu'à récemment, tout cela restait assez flou et parfois difficile à gérer. Aujourd'hui, j'essaie au contraire de segmenter très clairement mon temps, car sans cette organisation, il serait impossible de tout mener de front. La composition demande un état d'esprit très particulier, complètement différent du travail instrumental quotidien. Rien ne doit venir parasiter ce moment.

J'ai d'ailleurs fait une pause de plusieurs mois avant de me replonger dans l'écriture de mon prochain album, dont la sortie est prévue avant l'été. Je finalise actuellement plusieurs pièces que je souhaite y faire figurer.

Je m'astreins désormais à deux ou trois matinées par semaine consacrées à la production, aux côtés de mon associé. Le reste du temps est dédié à la composition. Cette segmentation me permet de préserver des espaces mentaux distincts et de trouver un équilibre plus efficace dans mon travail.

**En tant que compositrice, quel est votre processus créatif ? Comment entrez-vous dans cet état particulier où l'inspiration se forme et où les notes prennent vie sur le papier ?**

J'ai découvert mon processus de création seule. Durant ma formation, je n'ai pas réellement appris à écrire, ni à me détacher des cadres très structurés que l'on nous transmet. Pourtant, tout



musicien possède, à partir de sa formation, les outils nécessaires pour composer.

Ce qui freine le plus souvent, c'est le manque de confiance et la difficulté à lâcher prise. Pour dépasser cela, j'ai commencé par improviser, simplement pour chercher des mélodies. Il y a quelques années, c'est ainsi que certaines idées sont apparues presque naturellement et c'est encore de cette manière que je travaille aujourd'hui.

Concrètement, je prends mon violoncelle et j'improviser. Une ligne mélodique émerge. Ensuite vient le temps de l'écriture : je retranscris cette mélodie, je l'orchestre pour plusieurs instruments, je construis l'harmonie, j'installe une verticalité dans les accords.

Pour moi, la composition naît donc toujours d'un geste spontané : l'improvisation est le point de départ, l'écriture en est le prolongement structuré.

**Parvenez-vous à décrire l'état mental dans lequel vous vous trouvez lorsque vous composez ou improvisez ? L'improvisation est souvent associée à un état de concentration intense telle une bulle. Est-ce ainsi que vous le ressentez ?**

Exactement. Je suis incapable de composer en ville. Ce n'est pas un choix à proprement parler, mais l'inspiration me vient lorsque je suis isolée. La nature, en particulier, m'inspire profondément. Dans la toute première pièce que j'ai composée, *Pantai*, qui signifie rêve en provençal, j'ai cherché à reproduire le vent dans les arbres, le mouvement de l'air, la présence des oiseaux.

***La nature constitue une source d'inspiration majeure pour de nombreux compositeurs, et elle l'est tout autant pour moi.***

Pour créer, j'ai besoin de cette bulle de calme et de silence. C'est dans cet environnement, au contact de la nature, que je parviens à entrer pleinement dans l'écriture.

**La nature semble occuper une place centrale dans votre musique. Lors du séminaire Young Leaders France-Chine 2025, vous avez notamment interprété l'une de vos compositions au Château d'If, en écho à ce lieu isolé par la mer et le vent. Vous accompagnez aussi régulièrement des visites de musées au violoncelle, notamment dans le cadre de l'exposition Voir la mer au sein du Maif Social Club. Pouvez-vous nous parler de votre rapport à la nature et de la manière dont vous cherchez à l'intégrer à votre musique ?**

Cela vient sans doute d'un désir d'unité, d'une envie de faire corps avec la nature. Je me sens particulièrement bien lorsque je joue en plein air. C'est d'ailleurs pour cette raison que la majorité des concerts que j'organise se déroulent à l'extérieur.

Il y a quelque chose de fascinant dans la part d'imprévu que cela implique : les oiseaux, le vent, la mer, les éléments viennent s'ajouter à la composition initiale et lui donnent une dimension supplémentaire. Cette interaction avec l'environnement fait pleinement partie de l'expérience musicale.

C'est aussi l'esprit de l'exposition Voir la mer, avec laquelle je collabore : ramener la nature et ses éléments au cœur de la ville. Pour mon prochain album, j'aimerais d'ailleurs capter des sons issus de la nature et les intégrer directement à certaines pièces.

**Vous avez effectué une tournée en Chine en 2025 et une nouvelle est prévue en juin et juillet 2026. Comment avez-vous perçu la réception du public chinois par rapport à d'autres publics internationaux ? Cette expérience a-t-elle modifié votre manière d'aborder certaines œuvres ou votre rapport à la scène ?**

Oui, absolument. Trois semaines de tournée en Chine, avec douze concerts de Shanghai à Shenzhen, ont été une découverte formidable.

Lors du tout premier concert à Shanghai, dans une salle magnifique devant près de 1500 personnes, le public a applaudi assez brièvement à la fin. J'ai d'abord été surprise, presque inquiète, me demandant s'ils avaient réellement apprécié notre interprétation. Puis, lors de la séance de dédicaces, le public s'est pressé en nombre pour échanger avec nous. J'ai compris que l'expression de l'enthousiasme était simplement différente de celle du public français, qui applaudit souvent longuement mais ne prolonge pas toujours le moment après le concert.

Cette différence culturelle m'a beaucoup marquée, et j'ai particulièrement apprécié la qualité des échanges après les représentations. Il existait aussi des nuances selon les villes que nous avons traversées. Cette tournée a été un enrichissement profond.

J'ai également eu l'occasion de jouer à Dubaï, en Scandinavie et au Mexique. À chaque fois, j'ai été frappée par les traditions d'écoute, les codes et la manière dont le public manifeste son attention. Partout, j'ai ressenti un grand respect





pour les musiciens, mais exprimé selon des sensibilités très différentes.

### **Quel est le concert qui vous a le plus marqué dans ces expériences ?**

J'aime jouer en France parce qu'il y a souvent quelqu'un que je connais dans le public. À l'étranger, ce n'est pas le cas, mais cela me pousse parfois à choisir une personne dans la salle et à me dire que, ce soir-là, je joue pour elle. Cela crée un lien particulier, même silencieux.

Le concert qui m'a le plus marquée reste sans doute le premier que nous avons donné en Chine, à Shanghai. C'était une grande première, dans une salle magnifique, dans un pays que j'avais très envie de découvrir. Le moment était à la fois solennel et profondément émouvant. Un autre souvenir très fort est le concert de sortie de mon dernier album, Bleu Nuit. J'y étais particulièrement émue, car il marquait l'aboutissement d'un projet qui me tenait profondément à cœur.

### **En vous projetant vers 2026, quels sont vos projets ?**

Je travaille actuellement de manière très intense à l'achèvement de mon premier album solo. Mon dernier disque était un duo avec le violoniste Florestan Raës ; cette fois-ci, je porterai l'album seule et, pour la première fois, il réunira mes propres compositions.

Sa sortie sera suivie d'une tournée en Chine d'environ vingt-cinq concerts, dans une formation de musique de chambre à quatre musiciens mêlant répertoire classique et musiques de films. À l'été 2026, je poursuivrai également le développement du festival que j'organise, avant de repartir en tournée, notamment en Scandinavie.

### **À travers vos activités de productrice, compositrice et musicienne, comment assumez-vous votre rôle de leader dans un univers musical très exigeant ?**

Au départ, j'ai eu beaucoup de doutes. J'ai en partie choisi de sortir du système traditionnel pour ne plus me laisser enfermer dans certaines attentes. Le milieu dans lequel j'ai été formée n'encourage pas toujours les musiciens à produire leurs propres projets et encore moins les musiciennes.

J'ai accepté assez tôt qu'un travail serait toujours critiqué. Et finalement, si l'on en parle, même de manière critique, c'est qu'il existe. Cela m'a aidée à prendre de la distance.

S'écarter légèrement d'un cadre plus académique ne signifie pas le rejeter car c'est ainsi que j'ai acquis mon savoir-faire. Mais j'avais besoin d'un autre espace pour développer ma vision. Mon choix de vivre dans le Sud s'inscrit aussi dans cette démarche. Cette respiration me permet de prendre de la distance et de mieux performer.

Je ne suis pas certaine d'être « née leader », mais j'ai toujours eu envie de défendre ma vision. J'apprends chaque jour à déléguer et à diriger de manière saine. En réalité, la musique nous initie très tôt aux dynamiques de leadership. L'orchestre est structuré par une hiérarchie précise. Dès l'enfance, j'aspirais à être violoncelle soliste. Aujourd'hui encore, je sais ce que je veux porter artistiquement et je suis prête à le défendre tout en gardant à l'esprit que l'équilibre collectif reste essentiel pour que le projet fonctionne.

### **Que signifie pour vous être une « Young Leader » aujourd'hui ? Que retenez-vous de votre expérience au sein du programme Young Leaders de la Fondation France-Asie, dont la seconde session se tiendra prochainement en Chine ?**

J'ai trouvé cette expérience particulièrement enrichissante. Elle m'a permis d'échanger avec des personnes issues de milieux différents du mien, qui portent un regard concret sur la gestion de projet, le développement d'un business ou la structuration d'une activité. Ces échanges m'ont beaucoup nourri.

L'organisation du programme favorisait fortement le dialogue, et j'ai pu discuter avec l'ensemble des participants. J'étais alors en pleine préparation de mon festival, ce qui a rendu ces échanges d'autant plus inspirants. On entend souvent dire que la culture ne peut pas générer de modèle économique viable.

Pourtant, je suis convaincue qu'il existe des manières d'imaginer des projets artistiques solides, avec un équilibre financier possible. Cette expérience a aussi contribué à faire évoluer ma vision, parfois encore très académique, des choses.

Elle m'a encouragée à penser autrement l'articulation entre exigence artistique et viabilité des projets. J'y ai fait de très belles rencontres et j'attends avec beaucoup d'enthousiasme la suite du programme.

### **À l'orée de cette tournée en Chine, souhaitez-vous poursuivre et développer votre travail musical en Asie dans les années à venir ?**



Oui, absolument. J'aimerais beaucoup renforcer ces liens et inscrire mon travail dans la durée en Asie. Je réfléchis d'ailleurs à m'entourer davantage sur place. L'idée serait de créer de véritables passerelles artistiques avec différents pays d'Asie et d'y déployer mes projets sur le long terme.

**Quel morceau de votre album Bleu Nuit recommanderiez-vous d'écouter en lisant cet entretien ?**

Puisque nous avons beaucoup évoqué la nature, je recommanderais d'écouter Morgen de Richard Strauss, présent sur l'album Bleu Nuit. C'est une pièce qui résonne particulièrement avec cet univers. Peut-être aussi Soir de Mel Bonis, une compositrice française que j'admire beaucoup.

---

### Clara Germont

Clara Germont est une violoncelliste concertiste française et entrepreneure au parcours déjà remarquable. Formée au Conservatoire de Paris, à la Hochschule de Berne et à l'École Normale de Musique de Paris, elle a été l'élève de grands maîtres tels que Philippe Muller et Henri Demarquette. Lauréate de plusieurs concours internationaux, elle s'est produite sur de nombreuses scènes en France et à l'international. À 22 ans, elle fonde le Festival des Cours parisiennes, avant de co-fonder en 2024 le label Nouvelle Vague Records. En 2025, elle publie son premier album Bleu Nuit, salué par le public et la critique, qui dépasse rapidement le million d'écoutes. Cet enregistrement, à la fois sensible et immersif, reflète son univers artistique singulier, nourri par la nature, la poésie sonore et le dialogue entre répertoire classique et inspirations contemporaines. Clara Germont dirige également l'ensemble SÉLÈNE, qu'elle a créé pour explorer un répertoire allant de Vivaldi à la création contemporaine. Curieuse et engagée, elle développe des projets transversaux mêlant musique, patrimoine, vin et gastronomie, et a publié un essai consacré au rôle de l'art durant la Première Guerre mondiale. Entre scène, création et production, elle incarne une nouvelle génération d'artistes libres, audacieux et pleinement ancrés dans leur époque.



**FONDATION  
FRANCE-ASIE**

Fonds de préfiguration

La Fondation France-Asie est une Fondation indépendante  
consacrée aux relations entre la France et les pays d'Asie.

Créée en 2023, la Fondation France-Asie promeut les échanges entre les sociétés civiles française et asiatiques. Elle encourage le dialogue et le développement de nouveaux partenariats entre la France et les pays d'Asie, au service de valeurs partagées d'amitié entre les peuples, d'humanisme, de co-développement et de paix.

**Président**

Nicolas Macquin

**Directeur Général**

Thomas Mulhaupt

**Directeur de la Publication**

Jean-Raphaël Peytregnet

**Édition**

Agathe Gravière

15 rue de la Bûcherie  
75005 Paris  
France

[www.fondationfranceasie.org](http://www.fondationfranceasie.org)

**Devenir contributeur, contacter :**

[jean-raphael.peytregnet@fondationfranceasie.org](mailto:jean-raphael.peytregnet@fondationfranceasie.org)

La présente publication exprime les points de vue et opinions des auteurs individuels. En notre qualité de plateforme dédiée au partage d'informations et d'idées, notre objectif est de mettre en avant une pluralité de perspectives. Ainsi, il convient de ne pas interpréter les opinions exprimées ici comme étant celles de la Fondation France-Asie ou de ses affiliés.

ISSN 3077-0556

